



Fleurissement Rue du Bois



Parking des écoles



Nouvelle aire de jeux



Repas des aînés



CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Point sur les travaux de la commune

P. 9



VIE MUNICIPALE

Budget communal 2024

P. 22



VIE MUNICIPALE

Rapport Chambre Régionale des Comptes

P. 25



ÉDITO

DU MAIRE

Le rapport de la CRC et de nombreux chantiers en cours qui traduisent le dynamisme de la commune et préfigurent le changement.

Chers Huisseriennes et Huisseriens,

Le 1er semestre de l'année aura été marqué par la diffusion du rapport de la chambre régionale des comptes (CRC) suite au contrôle de la gestion et des comptes de la commune sur la période 2018-2023, par le vote du budget 2024 et aussi, je dirais, presque enfin, par le début de très nombreux chantiers qui doivent rendre notre ville plus attractive et plus résiliente face aux exigences environnementales.

Jamais notre commune n'avait fait l'objet d'un contrôle par la CRC et pour une Première, on peut en conclure que ce rapport est globalement très positif pour l'équipe municipale en place. Sur quasiment tous les points « épluchés » par les magistrats de la CRC, on ne relève que des évolutions positives depuis 2020, notamment sur des questions de respect de la loi (subvention OGEC Ste Marie, convention FASL, recrutement de vacataires et salaire de la médecin au centre municipal de santé), sur la sincérité et la fiabilité des comptes, et sur les failles de sécurité de notre réseau informatique, désormais corrigées.

Le seul point de ce rapport qui mérite une vigilance particulière est la forte augmentation des charges de gestion en 2021 et 2022, principalement due à des recrutements et aussi des acquisitions de matériels pour les services techniques, et qui pourraient conduire, selon la CRC, à une épargne brute négative si nous maintenons un tel niveau de dépenses sur les années à suivre. **Soyez tous rassurés sur ce point, nous sommes très loin du spectre de la mise sous tutelle que d'aucuns agitent pour faire du buzz.** En effet, lors du vote du budget 2024 en mars de cette année, nous avons présenté le résultat de notre compte administratif 2023 qui est en tous points très bon avec un excédent brut de fonctionnement élevé qui reflète la pertinence des investissements productifs réalisés au cours des années 2021 et 2022, et que nous allons poursuivre sur les années à venir, particulièrement pour le passage en LED de notre éclairage public et la rénovation de nos bâtiments municipaux.

Souligné par le rapport de la CRC, dont vous trouverez une synthèse de 3 pages dans ce BIL, **le gros caillou que nous avons dans la chaussure reste le déficit de fonctionnement de notre centre municipal de santé (CMS) qui pèse lourdement sur les comptes de la commune et qui ne cesse de se creuser, plus de 160.000,00 € pour la seule année 2023**, sans que l'on observe une amélioration du service santé rendu à la population huisserienne. Corriger ce modèle économique déficitaire depuis son origine en 2014-2015, est extrêmement complexe dans le contexte des déserts médicaux, mais nous y travaillons avec détermination.

Pour ce qui concerne les projets, vous avez pu le constater, depuis le mois de janvier 2024, beaucoup sont passés en phase chantier et certains occasionnent quelques désagréments visuels et de fonctionnement, mais très clairement, **ces chantiers**, au-delà de la construction en cours d'environ 150 logements par Podeliha, Procvivis et le groupe Edouard Denis, **sont annonciateurs de changements ; l'école élémentaire reconstruite sur des bases éco-environnementales de top niveau** (géothermie, isolation paille, panneaux solaires, renaturation de 950 m2 de cour d'école) – **le multi-accueil pour les 0-3 ans rénové et aux horaires élargis pour la rentrée scolaire 2024** – **la rénovation énergétique du complexe sportif** – **l'agrandissement du parking des écoles avec l'installation d'ombrières** – **la rénovation du centre technique municipal** et des travaux d'installation d'ombrières en 2025.

Le projet du Cœur St Siméon, avec la construction de 29 logements par le groupe Nexity, reste à confirmer et nous subissons une vraie déception concernant le village seniors prévu du côté de l'EHPAD avec le renoncement de la société BE Ecodesign à son engagement avec Mayenne Habitat à construire de l'habitat sur la base de containers maritimes recyclés. Ce projet n'est pas abandonné mais doit être relancé.

Je n'oublie pas **le monument aux Morts qui sera déplacé entre septembre et novembre 2024** et, après un long débat sur son emplacement futur, c'est finalement la place du Maine qui a été retenue, un lieu visible et fréquenté afin de raviver le devoir de mémoire.

Et je tiens à mettre l'accent sur **la clé de voûte de l'action municipale, à savoir le développement des dispositifs de solidarité de proximité.** Je veux parler de **l'Heure civique**, pour laquelle la commune a été primée au niveau national en janvier 2024. C'est un dispositif pour lutter contre l'isolement et apporter du soutien aux personnes qui en expriment le besoin ponctuellement. Il y a aussi **la Participation citoyenne** qui est un réseau de référents citoyens lanceurs d'alerte vers la Gendarmerie en cas de situations suspectes et dont la convention sera signée en juin 2024. Sans oublier **la France Services**, un service municipal dont le domaine d'action au profit notamment des personnes les plus démunies et en difficulté ne cesse de s'étendre.

Vous pouvez le constater, notre commune sait s'adapter pour répondre aux enjeux économiques et environnementaux dont nous nous devons de tenir compte dans tous nos projets. **Ne refusons pas le changement qui va permettre à notre commune de disposer de plus d'atouts pour son attractivité et construisons ensemble un avenir apaisé pour notre commune.** C'est dans ce sens que vos élus et agents municipaux continueront d'agir durant les mois et années à venir, au service de tous les Huisseriens et Huisseriennes.

Avec tout mon dévouement,
Votre maire, Jean-Pierre THIOT.

RETOUR EN IMAGES



**VISITE D'EDOUARD PHILIPPE
14 FÉVRIER 2024**



REPAS DES AINÉS – 16 MARS 2024

**LE PRINTEMPS À L'HUISSERIE
16 MAI 2024**



Directeur de la publication :
Jean-Pierre THIOT

Comité de lecture :
Commission communication

Réalisation :
Service Communication (support Canva)

Impression :
Reprographie Tallot Laval

CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT

Stationnement Rue de la Fuye **P.4**
Eclairage public **P.4**
Conteneurs poubelles **P.4**
Composteur individuel **P.4**
Frelons asiatiques **P.5**
Installation de ruches **P.5**
Fleurissement Rue du Bois **P.5**
Parking Beausoleil **P.6**
Une naissance, un arbre **P.6**
MayCleaners **P.7**
Les Pieds sur Terre **P.7**
Un cimetière enherbé **P.7**
Baisse de la consommation énergétique **P.8**
L'Heure Civique **P.8**
Rénovation Chemin du Fougeray **P.8**
Travaux sur la commune **P.9**

ENFANCE & JEUNESSE

Le Château des mômes **P.10**
Espace jeunes **P.11**
Le restaurant scolaire **P.12**
Projet éducatif de territoire **P.12**
Multi-accueil - Les P'tits Pieds **P.13**

SPORT – LOISIRS – CULTURE

Saison culturelle 2023-2024 **P.14-15**
Semaine Olympique et Paralympique **P.15**
Les petits et les livres, toute une histoire **P.16**
L'équipe de la médiathèque **P.16**
L'interlude cherche un accordéoniste **P.16**
Le quart d'heure de lecture **P.17**
Portrait - médiathèque **P.17**
Conservatoire de Laval Agglo **P.18**

SANTÉ – SOLIDARITÉ – CITOYENNETÉ

Repas des aînés **P.19**
France Services **P.20-21**
Arrivée d'une sage-femme au CMS **P.21**

VIE MUNICIPALE

Budget communal 2024 **P.22-24**
Rapport Chambre régionale des comptes **P.25-27**
Centre Municipal de Santé **P.28-29**
Tribune groupe majoritaire **P.30**
Tribune groupe minoritaire **P.30**
Etat civil **P.30**
Cœur Siméon **P.31**
Recensement de la population **P.31**
Radars pédagogiques **P.31**
Création comité des fêtes **P.31**
Correspondant défense **P. 32-33**
Intramuros **P.34**
Résultats concours photo **P.35**
Budget Participatif **P.35**
Prochains événements **P.36**

LE P'TIT JOURNAL

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Nouveau stationnement Rue de la Fuye

Dans la rue de la Fuye, vous avez pu observer depuis quelques temps un changement de marquage au sol pour le stationnement. Il s'agit d'une phase d'expérimentation qui consiste à mettre des places de stationnements mi-trottoir / mi-route.

Ces places de stationnements ont pour vocation à faire ralentir les automobilistes et à laisser de la place aux piétons sur les trottoirs.

C'est une phase de test qui pourrait devenir permanente par la suite si les résultats sont concluants.



Eclairage public



La rénovation de l'éclairage public continue. Elle est découpée en différents programmes.

Au cours du 1er semestre, c'est le programme 2023 qui va être effectué à L'Aître au Royer, aux Saveurs et aux Lauriers. Le programme 2024 concerne Les Rosiers, Bourrienne et des armoires électriques.

Ces travaux et l'extinction des lampadaires la nuit nous ont permis de **diminuer** la consommation électrique de **25%**.

Pour que toute la commune soit équipée de LED, il est prévu un programme qui s'étalera sur 8 ou 9 ans.

Conteneurs poubelles



Les conteneurs poubelles ne doivent pas restés sur le trottoir. Vous devez les sortir la veille au soir du jour de ramassage.

Rappel :

- **Lundi semaine paire pour les ordures ménagères**
- **Vendredi semaine impaire pour le recyclable**

Les déchets ne doivent pas être déposés au pied de vos poubelles. Si vos poubelles sont trop petites, il faut contacter le service Déchets de Laval Agglo au : 02. 53.74.11.00.

Sinon, vous pouvez les déposer dans un point d'apport volontaire existant sur la commune.

Installation de nouveaux PAVs au Complexe Sportif :

- Travaux prévus mai-juin : installation de 6 PAVs.
- Agrandissement de la zone de PAVs Avenue de la Mayenne de 3 conteneurs recyclables supplémentaires au cours du 2ème semestre

Des panneaux seront installés au niveau de tous les PAVs rappelant la réglementation



Composteur individuel



Composteurs individuels :

- 2 sites sans réservation à partir de juillet : Laval (le Palindrome) et Port Brilllet
- Possibilité de distribution sur la commune
 - par groupe de 30 personnes minimum
 - à partir de 18h ou le samedi matin

N'hésitez pas à vous inscrire en mairie.

Lors de la distribution, prévoir une heure (formation obligatoire).

Les frelons asiatiques



Pour la destruction de nids de frelons en 2023, la collectivité a pris en charge un montant de 502,50 € pour les particuliers. Il y a eu une intervention sur le terrain communal pour un montant de 170,40 €.

Trois axes d'action préconisés par le plan national « frelon asiatique » :

- Le **piégeage de printemps pour capturer les reines fondatrices et limiter le développement des colonies**. ATTENTION : les pièges peuvent être installés courant février dans nos régions, mais ne doivent rester en place que 2 mois maximum. Quelque soit la date de mise en place, aucun piège ne doit rester opérationnel au-delà du 15 mai (voir modèles de pièges). Aucun modèle n'étant totalement sélectif, le risque est de faire plus de mal que de bien et, dans ce cas, ne pas préserver l'entomofaune.
- La **destruction des nids pour réduire les risques pour la population**, l'impact sur la biodiversité et sur les ruchers.
- La **réduction du stress des colonies d'abeilles mellifères pour limiter la prédation du rucher**, préserver les colonies et l'activité apicole.



Piège japonais



Piège coréen à ailes



Piège nasse à grilles Néoppi jaunes



Installation de ruches



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire de colonies d'abeilles (très important en cas d'épidémie)
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole national
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

En cas de besoin, contacter le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01.49.55.82.22



Fleurissement Rue du bois

La commune de L'Huisserie a lancé son premier fleurissement route du Bois avec la plantation de 14 000 bulbes en 2023. Ces bulbes, pour la majorité à floraison printanière, présentent la particularité de se renouveler tous les ans durant une décennie, voire plus.

La densité de plantations sur les pelouses dépend de l'effet recherché. Pour un rendu horticole, il faut compter une centaine de bulbes au mètre carré, mais pour rester sur l'identité de la commune entre rivière et forêt, a été fait le choix d'un effet champêtre. Nous avons planté environ 70 bulbes au mètre carré. Une étude sera menée avec le service des espaces verts pour continuer ce type de fleurissement dans les quartiers où il sera possible de le faire.



Parking Beausoleil



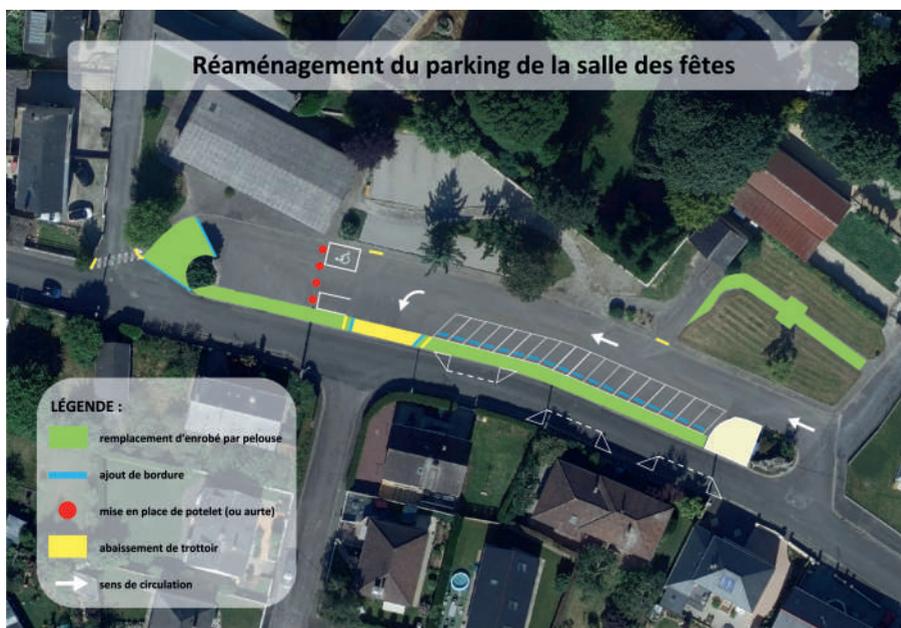
Mise en sens unique du parking.

Sécurisation de l'entrée de la salle Beausoleil : l'accès actuel à l'angle de la rue St Siméon et rue Beausoleil sera fermé par l'aménagement d'un espace vert. Une nouvelle sortie sera créée face à l'impasse de la Tranquillité.

Certaines allées seront supprimées (au vu de leur état de détérioration) pour laisser place à des espaces verts agrémentés de plantation d'arbres.

La séparation bitumée entre le parking et la rue Beausoleil sera décroûtée pour laisser place à une bande gazonnée dans un premier temps, avant un éventuel fleurissement de celle-ci.

Le but de cette opération est de sécuriser et végétaliser les abords de la salle.



Une naissance, un arbre

Samedi 06 avril 2024



Nous avons accueilli, le 6 avril dernier, une dizaine de familles pour inaugurer les plantations dans le cadre du projet « une naissance, un arbre » soutenu par la région des Pays de la Loire.

Ces arbres sont au nombre de 43, correspondant aux 43 naissances de 2022.

L'opération sera renouvelée en 2024.



De même, nous avons inauguré les jeux installés dans le cadre du « budget participatif »



May'Cleaners



Agricampus organisait un nettoyage des abords de la Mayenne le samedi 6 avril.

L'opération canoë et bateaux n'a pu avoir lieu car la Mayenne n'était pas navigable au niveau des biefs situés sur la commune.

Afin de soutenir cette opération, la commune a organisé 2 circuits au départ de la déchèterie :

- Cumont vers Bonne
- Persigand vers Bonne

Merci à tous ces bénévoles et en particulier aux adhérents de L'Heure civique.

La totalité des déchets récupérés lors de cet après-midi représente 250kg.



INFO+

Les Pieds sur Terre

Rappel : Nous avons mis en place, en mars 2023, la gestion des déchets du restaurant scolaire avec « Les pieds sur terre ».

Félicitations aux enfants et aux équipes de restauration !

La prévision était le ramassage de 6 bacs par quinzaine, nous sommes à 4.

Sur une année, les Pieds sur terre ont récolté 4 760 kg de déchets, soit 95 grammes par enfant (déchets cuisine inclus), alors que la moyenne nationale est de 140 grammes.



Un cimetière enherbé



Depuis le début des années 2000, un corpus de lois et règlements a progressivement restreint et encadré l'utilisation des pesticides. Aujourd'hui, face aux enjeux de santé publique et d'environnement, la volonté politique a durci la réglementation. Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite dans les lieux publics (espaces verts, voiries, forêts, chemins de promenade, abords des bâtiments publics, etc.) et les espaces privés fréquentés par un public reconnu « fragile », abords des bâtiments scolaires, des cliniques, des maisons de retraite. En date du 1er Janvier 2019, la réglementation interdit la détention de pesticides par les particuliers.

Parallèlement, en France, la végétalisation des cimetières se généralise. L'arrêt de l'usage des pesticides amène souvent les équipes municipales à se questionner sur l'enherbement des cimetières pour faciliter l'entretien. Plusieurs communes ont ainsi totalement enherbé leur cimetière.

Les allées enherbées seront entretenues avec des tondeuses et des rotatifs. En fonction de la largeur des allées et inter-tombes avec du matériel de la commune, la tondeuse est à privilégier (moins de projections et possibilité de ramasser les déchets de tonte). La fréquence des tontes sera adaptée en fonction de la saison mais, surtout, du regard porté sur la hauteur de l'herbe. La hauteur de tonte sera idéalement de 6-7 cm pour éviter la prolifération des rosettes.

La commune a donc opté pour la végétalisation par la technique de l'hydroseeding.

Son fonctionnement :

L'hydroseeding, qui se traduit en français par l'ensemencement hydraulique, consiste à mettre en œuvre sur le sol une émulsion comportant eau, semences, fertilisants et fixateurs dans le but de recréer rapidement un couvert végétal durable. Cette émulsion est projetée par une machine appelée hydroseeder.

Une réunion publique sera organisée pour apporter une information générale sur le projet, ses enjeux, son contexte, ses objectifs, et son organisation.



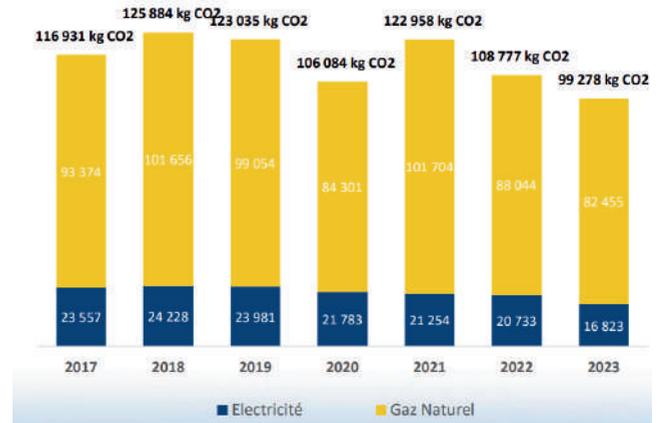
Baisse de la consommation énergétique



Evolution de la consommation énergétique communale



Evolution des émissions de gaz à effet de serre



- L'année 2022 a été similaire en terme de rigueur climatique que l'année 2023
- La consommation d'énergie en 2023 en baisse par rapport à 2022 (-11%)
 - Conso elec -9% / Conso gaz naturel -13%
- Bâtiment = secteur principal d'intervention

- Emissions de gaz à effet de serre en baisse par rapport à 2022 (-9%)
- En lien avec la réduction des consommations globales, notamment de gaz

L'Heure civique

**L'heure
CIVIQUE
Mayennaise**

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ?

Courses, démarches administratives, courts déplacements, bricolages, ...

Contactez France Services par téléphone :

02.43.91.48.20

ou L'Heure Civique par mail :

contact@voisinsolidaires.fr

Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?

Inscrivez-vous sur : lamayenne.lheurecivique.fr

Vous aurez ensuite, un entretien téléphonique afin de déterminer la façon d'agir (individuelle = entre particuliers, ou collective = pour la commune)

Pour tous renseignements, contactez France Services par téléphone : **02.43.91.48.20** ou L'Heure Civique par mail : **contact@voisinsolidaires.fr**

Une vidéo de présentation du dispositif est en ligne sur le site internet de la commune, rubrique actualité, ou sur Intramuros.

Rénovation Chemin du Fougeray

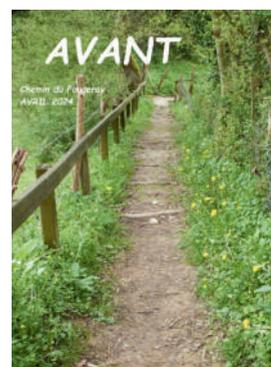
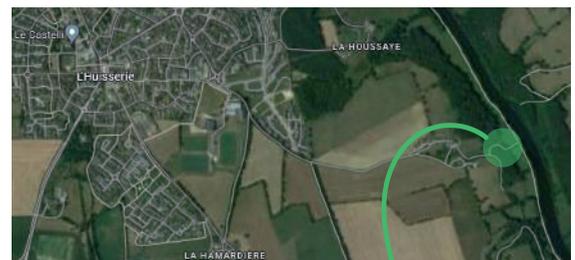
La section randonnée de l'UDAL, qui compte 61 adhérents, a fait appel à quelques volontaires pour la rénovation du Chemin du Fougeray, en particulier sur la partie dénivelée où les marches étaient totalement dégradées.

Ce travail a été réalisé mi-avril 2024 grâce à l'aide de Dominique MADIOT (PARNE-S/ROC), Jean-Pierre BROCHARD (LAVAL), Gabriel BOISHUS (LAVAL), Michel BODIN (L'HUISSERIE), Gérard MILET (L'HUISSERIE), Marin BARAIS (L'HUISSERIE) avec la coopération des services techniques de la commune.

Ce chantier a été bouclé en un record de temps (32 heures cumulées, réparties sur 2 après-midis et une matinée) et terminé in-extremis avant le retour de la pluie.

Cette rénovation prévue en début de printemps n'avait pas pu se réaliser plus vite puisque l'état du sol des prairies environnantes enrayait le transport des matériaux à la charge des services techniques de la Commune.

La section randonnée de l'UDAL encourage tous les L'Huisseriens à venir redécouvrir le Chemin du Fougeray accessible à un plus grand nombre de personnes, d'autant qu'une main courante a été ajoutée sur la partie basse caillouteuse.



PROJET 1 : Ecole élémentaire

Reconstruction de l'école élémentaire
Du 15 mai 2024 à fin 2025

**PROJET 2 : (RE) Sources**

Résidence intergénérationnelle
De décembre 2023 à septembre 2025

**PROJET 3 : Cœur Siméon**

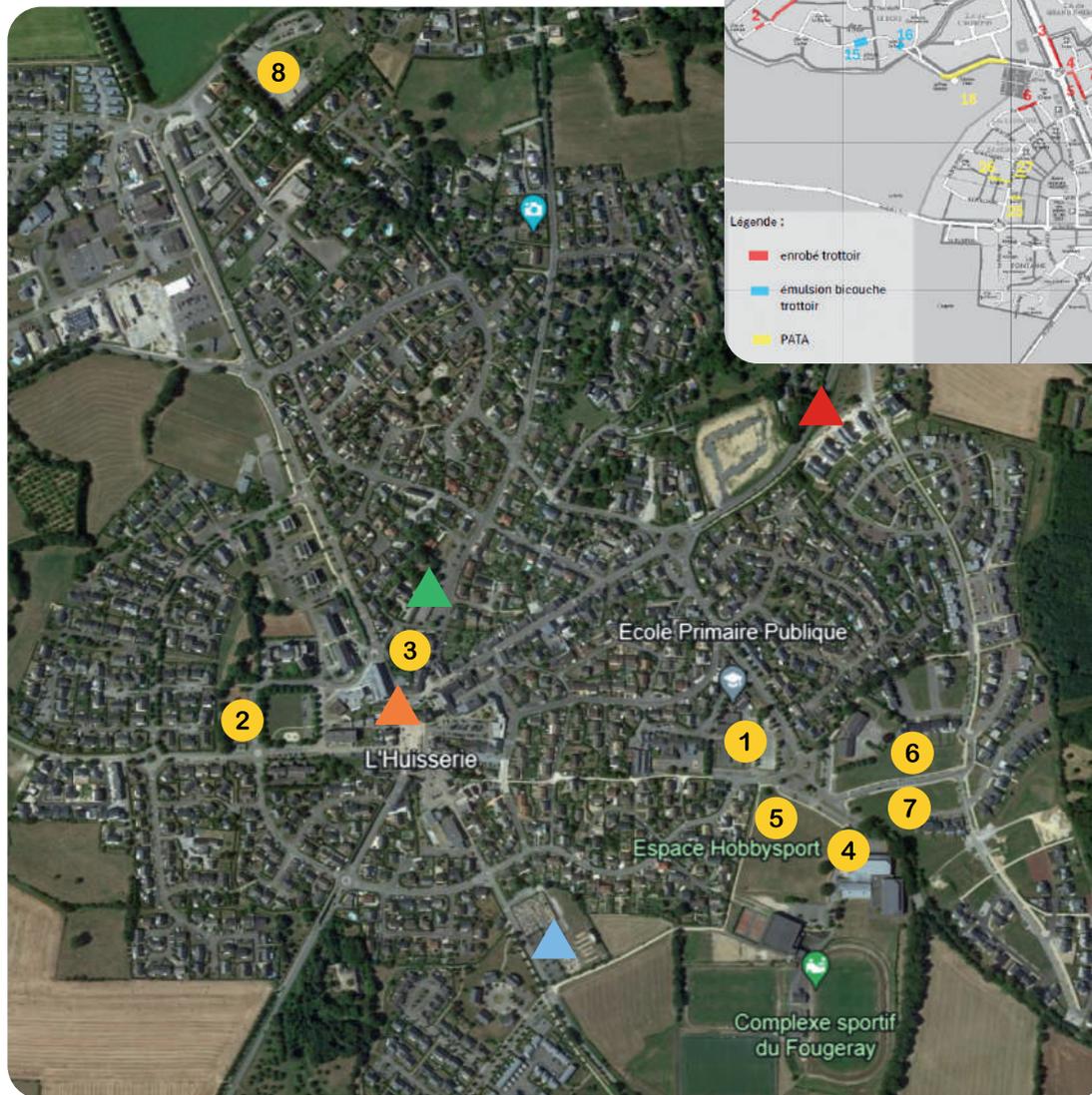
29 logements à Saint-Siméon
De septembre 2024 à fin 2025

**PROJET 4 : Complexe Sportif**

Rénovation énergétique du complexe
Du 13 mai au 30 juillet 2024



T R A V A U X



Divers travaux de voiries en 2024

-  Création d'une noue Rue de Laval
-  Aménagement de l'espace public à proximité de la salle Beausoleil
-  Agrandissement et aménagement de la zone de rencontre
-  Aménagement et rénovation du cimetière

PROJET 5 : Parking des écoles

Création de 63 places supplémentaires avec des ombrières photovoltaïques
Du 30 avril 2024 à l'été 2024

**PROJET 6 : Podeliha**

33 logements semi-collectifs
De juin 2024 à juin 2025

**PROJET 7 : Mayenne Habitat**

43 logements dans deux collectifs
De septembre 2024 à fin 2025

**PROJET 8 : Centre Technique Municipal**

Rénovation du bâtiment
D'avril 2024 à fin 2024



ENFANCE - JEUNESSE



Le Château des mômes



Temps périscolaire du CDM

Depuis le mois de janvier, les enfants ont pu participer à divers projets sur les temps périscolaires (mercredi, temps du midi et accueil du soir) :

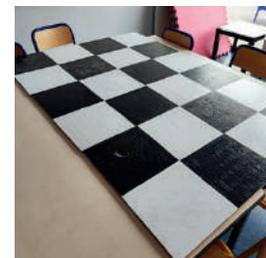
- Création de jeux
- Fabrication de masques pour le repas des aînés
- Création de carte pour le Castelli pour la fête des grands-mères
- Fabrication de décoration pour les vacances
- Découverte de nouveaux jeux extérieurs
- Et pleins d'autres

Projet Echec et Mat'

Cette année, le projet Échec et Mat' mené avec Laval Agglomération fait peau neuve avec la mise en avant du Blitz à 4. Ce mode de jeu permet la pratique du jeu d'Échec en équipe de deux.

Cette année, les enfants qui participent au tournoi seront accompagnés de leurs parents pour former des duos de participants au tournoi. Exceptionnellement cette année, la participation se fait sur inscription et non sur une sélection comme ce fut le cas l'année dernière. La ville de l'Huisserie accueillera 10 binômes parents/enfants au tournoi cette année.

Des cours d'échec, encadrés par l'animateur Thibault DEPIERRE et par les enfants participants au projet, seront proposés aux parents intéressés. Le tournoi aura lieu le 8 juin à Laval lors de la fête du jeu et plusieurs pôles d'activité seront présents en plus du tournoi.



Retour en images des vacances

Pendant les vacances de Noël, les enfants ont retrouvé le lutin Fripouille qui leur a donné un grand nombre de missions : fabrication de grandes chaussettes, parcours magiques, fabrication d'un mémo de Noël. Le père Noël est également passé au Château des Mômes pour déposer au pied du sapin de nombreux cadeaux pour les enfants. Les enfants ont également pu participer à un atelier « petits fermiers » à l'Asinerie ou faire une partie de bowling.

Changement d'univers pour les vacances d'hiver ! Les enfants ont été embarqués dans le monde Mario. Ils ont pu ainsi faire des courses de ballons, fabriquer des plantes carnivores, décorer des boîtes à crayons, fabriquer la couronne de la princesse Peach, fabriquer des pixel art... Les enfants sont également partis se défouler à la Patinoire, à Kid'y park ou ils ont fait une partie d'archery game.

Au cours des vacances, les enfants ont également pu échanger avec les résidents du Castelli autour de divers projets : création d'un spectacle conte animé, échange autour d'un choix de recettes pour un goûter....

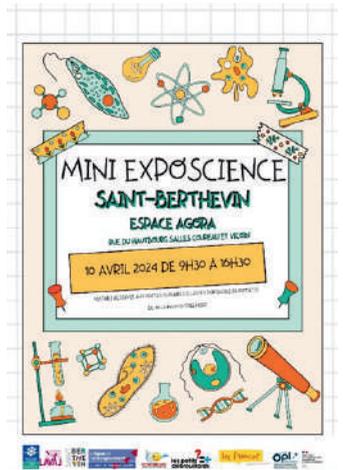


Espace Jeunes



Projet robotique

Cette année, nous avons fait le choix de proposer aux enfants du Château des Mômes, sur le temps du midi, un projet autour de la robotique. Une présentation du projet a été effectuée aux enfants par les étudiants de l'ESIA qui sont nos partenaires sur ce projet. Après concertation, les enfants ont décidé de fabriquer un bras robotique. Avec l'aide de nos partenaires de l'ESIEA, ils ont débuté le projet à la mi-mars. Le bras robotique a été présenté par les enfants lors du mini expo science organisé à Saint-Berthevin le 10 avril.



Chantier argent de poche vacances de février

Pendant les vacances de février, 7 jeunes ont participé au chantier citoyen argent de poche. Ils avaient pour mission de construire un food truck version dînette pour le Château des Mômes. Ils ont également profité du temps qu'il leur restait pour rénover les divers jeux en bois présents à l'espace jeunes.



Vacances de février avec l'Espace Jeunes

Au cours de ces 2 semaines, les jeunes ont pu passer une journée à Angers. Entre un après-midi à la patinoire et la soirée dans les gradins devant le match de Hockey sur glace Angers-Grenoble, ils ont eu de forts moments de glissement.

Les jeunes ont également pu participer aux activités proposées par l'équipe d'animation : tournoi de futsal, découverte de jeux de société, fabrication de pots de fleurs, cinéma, jeu de rôle, mobilier en palettes.... Ils ont également pu participer à la conception d'une fresque en LEGO sur le thème des JO 2024 en collaboration avec les jeunes de Saint-Berthevin et Changé.



Le restaurant scolaire



Le 4 avril dernier, dans le cadre de la semaine Olympique et Paralympique, les enfants ont pu manger un repas 100% sportif ! Au menu du midi, tomates fêta, escalope de dinde, boulgour et ratatouille, et, en dessert, une banane. Pour le goûter, ils ont pu manger une barre de céréales avec une compote. Un repas très équilibré digne des plus grands sportifs !



Plusieurs animations ont été prévues par le restaurant scolaire au cours de l'année. Des semaines ou des repas à thème, des menus spéciaux pour des événements comme la chandeleur. Le restaurant scolaire, ainsi que le service périscolaire, ont ouvert leurs portes aux familles le samedi 9 septembre 2023.

Roulé à la fraise

Génoise :

- 4 œufs entiers
- 125g de sucre
- 125g de farine tamisée

Garniture :

- 1 petit pot de confiture de fraises

Technique :

Au batteur, battre les œufs et le sucre jusqu'à doublement de volume.

Incorporer la farine tamisée petit à petit et délicatement.

Étaler sur une plaque avec un papier cuisson le mélange et cuire environ 8 min à 180 °C.

Laisser refroidir et mettre une couche de confiture.

Rouler délicatement pour former un « cylindre »

Laisser au réfrigérateur pendant 2 heures.

Bon appétit !

Des semaines à thème !

Semaine du goût sur les couleurs
du 16 au 20 octobre 2023

Les enfants étaient invités à avoir un accessoire de couleur chaque jour ! La participation a été au rendez-vous, même pour les animateurs !

Semaine du continent Européen
du 13 au 17 novembre 2023

Semaine du continent Asiatique
du 12 au 16 février 2024

Repas du continent Africain
le 18 avril 2024

Repas du continent Américain
le dernier jour de l'année scolaire

Repas surprise !!!

INFO +

Début de la valorisation des bio déchets : avril 2023
Un poids de **4760 kg** a été valorisé

- LOI EGALIM : 17,77 % de BIO & 64,53 % durable en 2023
- Nous travaillons avec une vingtaine de producteurs et fournisseurs locaux

Les pâtisseries sont faites maison, nous cuisinons des produits de saison et les légumes sont bio : un total d'environ **1873 KG de légumes bio** a été cuisiné.



L'équipe du restaurant scolaire

Vous pouvez toujours participer au jeu concours du "Grand supporter" pour tentez de gagner des lots en scannant le QR Code ci-dessous !!!



Projet éducatif de territoire



Les valeurs sur lesquelles s'appuie ce projet de territoire sont avant tout celles de la République. Ces principes sont l'indivisibilité, la laïcité, la République sociale et la démocratie.

La commune de L'Huisserie souhaite mettre l'accent plus particulièrement sur la citoyenneté, le bien-être, la réussite, l'éveil et la curiosité, le respect et la solidarité.

Ce projet s'articule avec un comité de pilotage et des groupes de travail. Vous êtes intéressés ? Faites-vous connaître auprès du Directeur enfance jeunesse culture.

Courriel : dejc@lhuisserie.fr - Tel : 02.43.91.48.32



Ça consiste en quoi ?



Participer à des réunions et/ou participer à l'événement pour les jeunes de la commune

Groupe mode de garde et parentalité : café parents, conférence parentalité 19 septembre 2024

Groupe handicap et inclusion : répertoire d'accessibilité, sensibilisation novembre 2024

Groupe développement durable : bonnes pratiques pour des économies juillet 2024

Groupe engagement des jeunes et échanges interculturels : projet jeunes, action civisme

Multi-accueil - Les P'tits Pieds



Nous avons interrogé Gwendoline Bernard, adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse, à la solidarité intergénérationnelle et à la vie des quartiers



Quels sont les changements à venir pour le multi-accueil ?

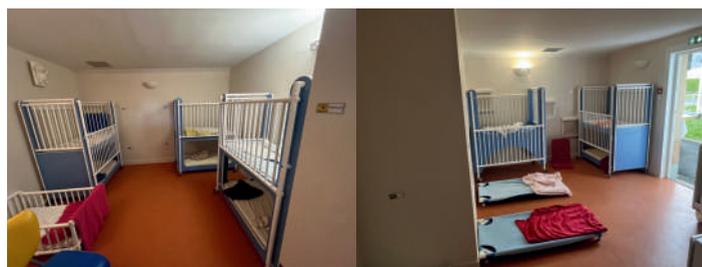
En février 2006, un nouveau service communal voit le jour : la halte garderie Les P'tits Pieds permettait des accueils occasionnels et ponctuels 2,5 jours par semaine. L'évolution et la demande toujours croissante des familles ont permis l'ouverture de la halte garderie une journée supplémentaire, un lundi sur deux, à partir d'avril 2009. Devenu multi-accueil, quelques accueils réguliers, en plus des accueils occasionnels, ont enrichi l'offre aux familles. Notre commune grandit, le nombre d'habitants depuis 2006 ne cesse d'augmenter et nous devons faire face à une demande d'accueils réguliers de plus en plus forte.

Pourquoi avoir choisi ces changements ?

Bien que l'offre d'accueil individuel et privé se développe grâce aux assistantes maternelles et aux Maisons d'Assistants Maternelles (MAM), le nombre de professionnels diminue. Dans le même temps, il était nécessaire de repenser l'offre municipale qui ne correspond plus tout à fait aux besoins et demandes des familles. Des travaux de réaménagement sont nécessaires pour un meilleur accueil des enfants et l'arrivée de nouveaux professionnels.

Quels seront les jours et heures d'ouverture ?

En septembre 2024, le multi-accueil évoluera vers une ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.



Le dortoir a été divisé en deux



La cuisine a été réaménagée et agrandie



Création d'un vestiaire pour l'équipe petite enfance



Les murs et portes ont été repeints



INFO

+

RAM

RPE

Ouverture du Relais Assistantes Maternelles
La première étape du projet "Petite Enfance"

Assistants Maternels

Prochaines étapes: la halte-garderie

Dans le BIL de mai 2004, il y a 20 ans, ouvrait le Relais Assistantes Maternelles (RAM). Aujourd'hui, il est renommé Relais Petite Enfance (RPE). Le RPE est un lieu d'information pour les parents et professionnels sur les modes d'accueil petite enfance. Il propose également des temps d'animation aux assistants maternels et aux enfants accueillis.

Pour toute recherche d'accueil petite enfance et renseignements, contactez :

Lucie Penché,
responsable petite enfance

06.28.94.06.35 - 02.43.91.40.90
responsable.petite.enfance@lhuisserie.fr



Le porte-manteau à l'entrée a été repensé avec plus d'espaces de rangement



SPORT - CULTURE - LOISIRS

Saison culturelle 2023-2024

Concert DMAC

22 décembre 2023

L'Huisserie a accueilli le 22 décembre 2023 sur la scène de l'Espace du Maine, 3 groupes amateurs : Laval Agglo Orchestra, Altair et Zorro and the Bernadoes.



Zorro and the Bernadoes



Laval Agglo Orchestra



Altair



Festival Monte dans l'bus

du 4 au 10 mars 2024



La 11e édition du festival Monte Dans L'Bus s'est déroulée du 4 au 10 mars 2024 dans Laval et son agglomération, pendant les vacances scolaires ! Format plus court mais plus intense !

Il est également passé par notre commune le vendredi 8 mars, à l'Espace du Maine de L'Huisserie.

Deux représentations ont permis de partager ce moment culturel avec un peu plus de 160 personnes. Nous avons eu le plaisir d'accueillir le spectacle Plume Lourde, réalisé par la compagnie Mermontine. Un magnifique conte musical illustré avec des personnages, des musiques et des récits du monde. Remerciements à nos partenaires, La ligue de l'enseignement 53 et l'association Poc Pok, pour leur accompagnement. Rendez-vous l'année prochaine !



“ Le festival pour enfants qui rend jaloux les parents ”



Tremplin La Courte Echelle

6 avril 2024



Le concours tremplin musical, « La Courte Echelle », a fêté sa 5e édition, organisé par la commune et en partenariat avec le conservatoire, ainsi que deux associations locales, les arts s'en mêlent et les Épouvantails. Ce format propose une scène à l'Espace du Maine de L'Huisserie avec des conditions professionnelles pour des groupes amateurs mayennais. Nous avons partagé l'univers de CEYAD, WARDENCLYFFE et INSIDE THE INSIDE le samedi 6 avril 2024. Une très belle performance offerte au public.

C'est une double victoire pour le groupe Inside the Inside qui remporte le prix coup de cœur remis par Les Épouvantails ainsi que les votes des spectateurs. Bravo à tous et merci pour cette belle soirée musicale !!



INSIDE THE INSIDE



CEYAD



WARDENCLYFFE

Semaine Olympique et Paralympique 2024

La SOP 2024 s'est déroulée du 2 au 6 avril. De nombreuses actions ont été menées par les services municipaux en plus des 3 temps forts qui ont marqué cette semaine.



Jeudi 4 avril : Un quizz sur le sport en partenariat avec le CDOS 53
Ce rendez-vous a rassemblé une dizaine d'équipes. Elles ont pu tester leurs connaissances dans le domaine du sport de l'échelon local à l'international. Le dispositif très interactif proposé par l'intervention du comité départemental olympique et sportif 53 a été très apprécié.



Vendredi 5 avril : Une soirée ciné-débat en partenariat avec femmes solidaires 53

Le documentaire choisi met à l'honneur Alice Milliat, une pionnière dans le sport féminin. Des images d'archives d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que des témoignages, s'enchaînent tout au long du film. Cela permet de mieux comprendre l'évolution des pratiques et de l'accès au sport amateur jusqu'au haut niveau pour les femmes. L'échange animé par les représentantes de l'association apporte un complément intéressant sur le ressenti suite au visionnage dans un cadre bienveillant.



Samedi 6 avril : Une rencontre sportive en présence de sportifs mayennais

En présence de sportifs d'horizons différents, enfants et adultes ont pu profiter de ce moment privilégié pour questionner la vie des athlètes présents. Un travail de recueil de parole a été mené par l'équipe d'animation lors des temps périscolaires, mêlé avec des temps d'initiation.



Les petits et les livres, toute une histoire !



Les bébés aussi aiment les livres ! La médiathèque L'interlude met un point d'honneur à dorloter ce public grâce à plusieurs animations proposées chaque mois : Les Petits bouts de lectures, L'Heure du conte, séances lectures pour le Multi-accueil ou encore pour le Relais Petite Enfance.

Nicole Guilbaud est bénévole à la médiathèque depuis 2014. C'est cette année-là aussi qu'est née l'idée d'animations privilégiées pour les enfants entre 0 et 3 ans. Et depuis, les séances de Nicole ne désemplissent pas, si bien qu'à partir de septembre, une séance supplémentaire a été rajoutée. « *C'est très agréable de voir la progression chez les enfants. J'ai créé des liens avec eux au fur et à mesure de nos rencontres et je les trouve de plus en plus réactifs.* » s'enthousiasme Nicole.

Depuis septembre dernier, c'est Philippe Auvray qui anime les séances d'Heure du conte « *Nouvellement retraité, c'est avec grand plaisir que j'ai accepté la proposition de Stéphanie, la responsable de la médiathèque, en rejoignant l'équipe de bénévoles. Ancien professionnel de la culture, ce petit brin de bénévolat me permet de conserver un lien avec l'univers des bibliothèques.* » se réjouit Philippe.

Rendez-vous mensuel de la médiathèque, les séances Heure du conte s'adressent aux enfants entre 3 et 7 ans, et leurs parents s'ils le souhaitent. Dans une ambiance feutrée et intimiste, les lectures sont une parenthèse pour petits et grands « *A travers la lecture d'albums où apparaissent loups, sorcières, père Noël et autres personnages, je profite de ce moment de convivialité pour faire découvrir la magie des livres à nos plus jeunes et leur donner l'envie de voyager à travers la lecture. Le mois dernier, j'ai incorporé dans ma sélection un album d'Emile Jadoul qui s'intitule « On dit bonjour », une façon pour moi de glisser un petit quelque chose au détour d'une de mes lectures...* » explique Philippe.



Petite annonce : L'interlude recherche un accordéoniste

Vous savez jouer de l'accordéon et vous avez un peu de temps ? N'hésitez pas à vous rapprocher de la médiathèque L'interlude.

Nous recherchons un musicien pour jouer bénévolement quelques airs durant notre temps fort d'automne des bibliothèques du réseau sur le thème « Musique », au mois de novembre.

Contactez Stéphanie Lemierre au 02.43.91.00.05
mediatheque@lhuisserie.fr



L'équipe de la médiathèque L'interlude

Une équipe de 3 bibliothécaires et 12 bénévoles vous accueille du lundi au samedi et vous propose tout au long de l'année des moments conviviaux de lectures, de partage, d'échanges, d'émotions et de rires !

1er rang : Magalie KERBAGE, Stéphanie LEMIERRE (responsable de la médiathèque), Maela WALTHER (bibliothécaire), Nicole GUILBAUD

2ème rang : Philippe AUVRAY, Magalie HIRRET, Patricia POUPARD, Christine LECHAT, Véronique SILLON, Laëtitia PLANCHARD (bibliothécaire), Evelyne DAON, Frédérique LE BLEVEC, Marie-Paule GUILLON, Fabienne BOYER et Françoise RIBOT





#12marsjelis : la médiathèque participe au quart d'heure de lecture

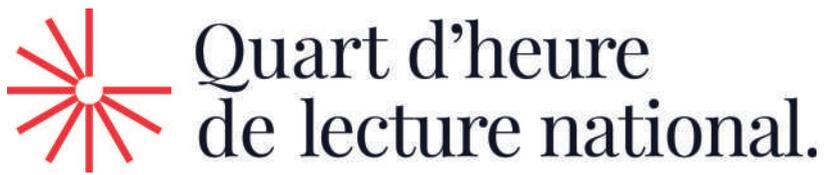
Impulsé par le Centre National du Livre, le quart d'heure de lecture national invite les enfants et l'ensemble des citoyens à s'offrir un moment d'évasion en lisant 15 minutes, ou plus. L'objectif est de sensibiliser sur l'importance de la lecture et de donner ou redonner envie de lire.



En 2024, le quart d'heure de lecture national a eu lieu le 12 mars et, pour la 1ère fois, L'interlude y a participé avec des animations proposées tout au long de la journée. Le matin, les bibliothécaires avaient concocté une véritable chasse aux trésors dans la médiathèque pour les enfants du dispositif ULIS de l'école publique. Les élèves piochaient des papiers sur lesquels figuraient des extraits de livres. En les lisant, ils pouvaient alors remarquer des mots qui les invitaient à chercher l'objet dans la médiathèque. « Les enfants ont adoré mener leur enquête dans la médiathèque, une manière ludique d'aborder la lecture. » explique Stéphanie Lemierre, responsable de L'interlude. La séance s'est terminée par la découverte de livres pop-up.

L'après-midi, l'équipe des bibliothécaires a proposé aux enfants de 0 à 10 ans, présents à la médiathèque, des lectures individuelles tirées au sort. 12 enfants ont ainsi pu bénéficier de lectures à voix haute rien que pour leurs petites oreilles.

L'opération, qui est un vrai succès, sera renouvelée l'an prochain. Rendez-vous pris le deuxième mardi du mois de mars 2025 !



PORTRAIT : Daphné Delisée et « Son coin lecture » gagne le Concours départemental de l'architecture



Daphné Delisée, habitante de L'Huisserie, est actuellement en première au Lycée Ambroise Paré à Laval et se destine au métier d'architecte. « J'ai toujours aimé dessiner et construire des maquettes. Je me suis déjà renseignée sur les formations à suivre après le Bac. ».

Dans une démarche personnelle et inscrite par sa mère, Daphné a participé au dernier Concours départemental de l'architecture « Bâtisseurs de demain, imaginer un lieu culturel », qu'elle remporte dans la catégorie Compagnon Bâtisseur (Au total 151 inscrits, âgés de 6 à 23 ans répartis en trois classes d'âge). « C'est ma première participation à un concours. J'ai regardé les différents types de plans sur internet et je m'en suis inspirée pour imaginer Le Coin Lecture. ».

Pourquoi choisir la médiathèque L'interlude comme sujet ?

« Lors d'une balade dans L'Huisserie, je me suis attardée sur l'extérieur de la médiathèque. Je cherchais justement un site culturel pour le concours d'architecture. » explique Daphné. « J'ai aussitôt imaginé un espace agréable et lumineux, où les lecteurs pourraient s'abandonner aux joies de la lecture en toute tranquillité. Je l'ai appelé Le Coin de Lecture », poursuit-elle. « Pour les matériaux, j'ai choisi principalement le bois et le verre, deux grands matériaux écologiques et recyclables, s'alliant bien et révélant un côté esthétique. ».

« Cela m'a pris du temps mais finalement j'ai adoré imaginer un nouvel espace pour la médiathèque. D'ailleurs, je vais y faire un stage en juillet prochain. » conclut Daphné.



Conservatoire de Laval Agglo

Pôle L'Huisserie



Les élèves et l'équipe pédagogique du pôle L'Huisserie proposent, en plus des scènes ouvertes, trois temps forts de création. Tous ces projets sont accompagnés par l'association des parents d'élèves, Les Arts'en Mêlent.



Evénements passés

Balade poétique - autour des photographies de Shoji Ueda - Samedi 6 avril 2024 15h - Le Quarante

Cette balade poétique est un projet de création interdisciplinaire (danse, théâtre, musique) autour de l'univers graphique, surréaliste et fantaisiste de Shoji Ueda, photographe japonais. Les élèves danseurs, comédiens, musiciens des pôles Louverné et L'Huisserie, ainsi que les élèves de danse adaptée de Laval, ont été accompagnés dans leur démarche de création par une intervenante extérieure, Anouk Orignac - danseuse et chorégraphe formée en Allemagne à la danse théâtre de Pina Bausch - mais aussi de Julie Lecompte, Camille Nerry et Patricia Gauvain, professeures au conservatoire de Laval Agglo. A partir des différentes photos sélectionnées, les élèves ont travaillé par groupe afin de créer plusieurs petites formes artistiques, que les spectateurs ont eut la chance de découvrir, en déambulant dans les espaces connus, mais aussi cachés, et inconnus du 40.

Hélène Piris - Samedi 13 avril 2024 17h et 20h - Espace du Maine

Depuis le début d'année les élèves du groupe scolaire du conservatoire travaillent sur la création d'un concert avec Hélène Piris. Il s'agit d'un projet d'éducation artistique et culturelle reposant sur la rencontre, la connaissance et la pratique avec pour aboutissement un plateau partagé avec Hélène Piris.

En plus des interventions d'Anne-Elise Fonteneau, les élèves du groupe scolaire ont pu bénéficier de plusieurs temps de rencontre et de travail avec Hélène. Différents ensembles du conservatoire ont travaillé des arrangements de son répertoire afin d'accompagner Hélène et les chanteurs.

Chanteuse, violoncelliste, autrice et compositrice, Hélène Piris est une aventurière de la chanson française. Patinées de Jazz et de musiques du monde, ses chansons explorent de nouveaux territoires, tandis que sa voix puissante porte haut des textes savoureux.



Evénement à venir

Festival de petites formes artistiques - Samedi 22 juin 2024 - Espace du Maine

Plusieurs spectacles ou performances de petites formes (courtes et avec des petits groupes) vous seront présentés durant toute la journée. Celle-ci s'articulera entre créations artistiques et convivialité, organisée par les Arts'en Mêlent.



Pour information, les ré-inscriptions sont du 1 au 31 mai et les inscriptions du 1er au 30 juin depuis le site internet du conservatoire : <https://crd.agglo-laval.fr/inscriptions/>

SANTÉ - SOLIDARITÉ - CITOYENNETÉ

Repas des aînés



Plus de 270 convives, dont huit résidents de l'EHPAD Korian, ont répondu présents au traditionnel repas des aînés organisé le samedi 16 mars 2024 par la municipalité.



Un menu entièrement local, digne des meilleures tables gastronomiques : verrine de mousse de betterave rouge, éclair à la mousse de truite de Parné-sur-Roc, poulet de la Mancellière sauce vallée d'Auge et vol au vent de légumes, salade et Tomme à l'ail des ours, et, pour finir, une crêpe poire chocolat. Ce repas, qui a été délicieusement concocté par les cuisiniers du restaurant scolaire et servi par les élus, conjoints d'élus, membres du CCAS et bénévoles, a agrémenté cette belle journée placée sous le thème du carnaval.



Nombreux sont les invités à avoir joué le jeu pour être dans le thème.



La journée a été animée par le musicien Thierry LEFEVRE dans une belle ambiance de fête et de danse, ponctuée par l'hommage rendu à notre doyenne, Madame **Fernande LEPAGE, 99 ans**, née le 9 avril 1925, ainsi qu'à 55 de nos aînés de plus de 85 ans présents lors du repas.





France Services de L'Huisserie

France Services regroupe plusieurs démarches



CAF
Caisse d'Allocations Familiales
RSA, prime d'activité, APL, pension alimentaire, allocation proche aidant, déclaration de grossesse, de séparation, ...

FINANCES PUBLIQUES
Trésor public, DGFIP
Déclaration de revenus, prélèvement à la source, achat de timbres fiscaux, signaler un changement, ...

CNAM
Caisse Nationale d'Assurance Maladie
Carte Vitale, compte Ameli, attestation de droits, indemnités journalières, complémentaire santé solidaire, ...

ANTS
Agence Nationale des Titres Sécurisés
Pré-demande de CNI ou passeport, permis de conduire, cession de véhicule, carte grise, solde de points, permis international, ...

CARSAT
Retraite
Demande de retraite, estimation de la date de départ, pension de réversion, aide sociale, ...

MAIS AUSSI...
France Travail (ex Pôle emploi), ANH (Prim'rénov), Point Justice (pré-plainte), MSA, ...

Un service public de proximité

En 2022 :
1382 accompagnements réalisés sur la commune

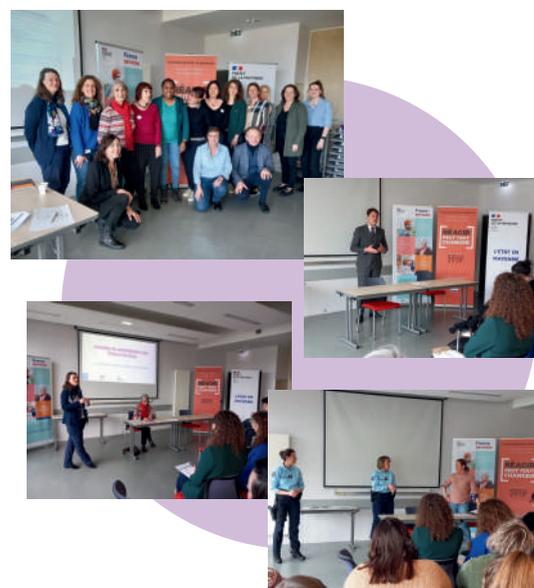
79% des démarches sont réalisées en une fois

Réseau France Services – Journée de sensibilisation aux violences conjugales et intrafamiliales

Le 28 mars 2024, une journée de formation professionnelle à destination des agents France Services a été organisée à l'Espace du Maine. L'objectif de cet événement était de présenter aux conseillers les mécanismes des violences conjugales afin de mieux comprendre ce phénomène et, ainsi, faciliter le repérage et l'orientation vers les partenaires du territoire.

Coordonnée par Sophie Pasquet (Délégue Départementale aux droits des femmes et à l'égalité), Mayanne Roquette (CIDFF), Sandrine Bréger (CAF de la Mayenne) et Sabrina Garnier (animatrice départementale du réseau France Services – Préfecture), cette journée a permis des échanges constructifs grâce à l'intervention des acteurs locaux : l'accueil de jour la Citad'elle, l'Association Victimes et Prévention Pénale, les intervenantes sociales en commissariat et gendarmerie, Femmes Solidaires et la maison de protection des familles de la gendarmerie.

25 conseillers France Services du Département ont participé à ces échanges. Monsieur le Sous-Préfet de Mayenne, Arnaud Benoît, a clôturé cette journée.



Inauguration d'un nouveau service au sein de la France Services de L'Huisserie : un Espace France Emploi Domicile

La Fédération des particuliers employeurs (Fepem) et la Mairie de L'Huisserie se sont associées pour intégrer un nouveau service à destination des habitants du territoire au sein de la France Services de L'Huisserie.

Désormais, un espace France Emploi à Domicile est installé dans la France Services de la commune pour apporter une information fiable et de qualité à tous les habitants concernant les questions liées à l'emploi direct.



La région Pays de la Loire, première région de l'emploi à domicile

La région Pays de la Loire est **historiquement marquée par l'emploi à domicile**. Elle se place **à la tête des régions françaises** avec le taux de recours à l'emploi à domicile le plus élevé (14.6 % des ménages ligériens recourent à l'emploi à domicile contre une moyenne nationale de 11.4 %). Ainsi, la Fepem accompagne 243 000 particuliers employeurs pour 77 000 salariés, équivalent à 5 % des salariés de la région. La Mayenne compte, quant à elle, plus de 16 000 particuliers employeurs et 5 000 salariés.

Espace France Emploi Domicile : un accompagnement des équipes France Services du territoire

Pour accompagner ce secteur, la Fepem, en lien avec les collectivités territoriales, déploie des espaces France Emploi Domicile en Pays de la Loire.

Cet accompagnement des (futurs) particuliers employeurs et des (futurs) salariés est d'autant plus important que le secteur est attractif avec plus de **50 000 emplois à pourvoir d'ici 2030** en Pays de la Loire pour compenser les départs à la retraite des salariés du secteur et accompagner le vieillissement de la population.



À L'Huisserie, les **agents France Services vont être formés par l'équipe de France Emploi Domicile** sur les spécificités de l'emploi à domicile pour leur permettre d'informer tout habitant souhaitant obtenir une information sur l'emploi à domicile entre particuliers. D'une durée de 3 ans, ce partenariat permet l'accompagnement tout au long de la convention des agents France Services de L'Huisserie à travers différents outils proposés par France Emploi Domicile.

Pour plus d'informations, découvrez le portail en ligne franceemploiadomicile.fr

Arrivée d'une sage-femme au CMS

Une sage-femme s'est installée au Centre Municipal de Santé depuis le 15 avril. Il s'agit d'Alexandra Marye-Tellier. Elle détient un diplôme d'Etat de sage-femme depuis 1995 et un diplôme universitaire de gynécologie depuis 2016.

Elle propose :

- Suivi gynécologique
- Suivi de grossesse
- Accompagnement pré et post natal

Les consultations sont conventionnées sécurité sociale.

Sur rendez-vous par SMS uniquement : 06.03.95.13.50.

Horaires du cabinet :

- Lundi 9h à 17h30
- Mardi jeudi 8h à 17h30
- Mercredi 8h à 12h
- Vendredi 8h à 17h



VIE MUNICIPALE

Le budget communal 2024

Dans un contexte de baisse progressive de l'inflation et des taux d'intérêt, et forte d'un résultat financier 2023 significativement à la hausse, **la commune est en capacité de poursuivre sa gestion rigoureuse tout en contribuant, concrètement par des investissements ambitieux et pertinents, à l'amélioration du bien vivre ensemble des Huisseriennes et Huisseriens.**

En ce qui concerne la section de fonctionnement, les dépenses courantes ayant baissé de 7,60% en 2023, **les crédits prévisionnels pour 2024 ont pu être revus à la baisse de 5,82% par rapport à 2023.** C'est notamment dû à une baisse de 10% des consommations d'énergie en 2023 et à une baisse annoncée globale de 25% des prix de l'énergie (gaz et électricité) en 2024. Il faut aussi noter une baisse très significative des dépenses externalisées d'entretien des espaces publics ainsi que celles des télécommunications. **L'augmentation des charges de personnel pour 2024, à hauteur de +4,29%, est atténuée par rapport aux années 2022-2023, sachant qu'un tiers de cette augmentation est générée par l'extension des horaires du multi accueil**, qui sera dorénavant, et à partir de septembre 2024, ouvert 5j/5j, de 7h30 à 19h00. Mais ces dépenses de personnel seront financées à 70% par la CAF. Côté recettes, les taux d'imposition ne sont pas augmentés par le conseil municipal pour la 4^e année consécutive.



45,11%

Scolaire / Périscolaire /
Extrascolaire



21,90%

Aménagement / Environnement /
Patrimoine



15,02%

Administration
Générale



3,65%

Enfance / Jeunesse /
Culture

**Budget de
fonctionnement en 2024**

5 991 079 €



4,40%

Centre Municipal
de Santé



Action sociale

0,77%



Animation / Vie associative /
Sport / Communication

9,15%

En ce qui concerne la section d'investissement, la municipalité déclinera en 2024 les **deux grands objectifs** présentés lors du débat d'orientation budgétaire, à **savoir une trajectoire de projets renforçant l'attractivité de la commune et une volonté d'apporter des réponses aux enjeux climatiques et environnementaux.**

Cela se traduira notamment par :

- la poursuite du programme de rénovation de l'éclairage public pour 85 000 €, le parc de points lumineux déjà changé ayant permis de constater des baisses de consommations pouvant aller jusqu'à plus de 50%.



515 000 €

Bâtiments communaux

- Acquisitions
- Rénovation du Centre Technique Municipal



126 178 €

Renouvellement courant / Matériels

- Services Techniques
- Restaurant scolaire
- Bureautique



365 850 €

Voies et espaces publics / Cimetière

Investissements nouveaux en 2024

3 847 938 €



2 557 200 €

Grands projets

- Ecole élémentaire
- Complexe Sportif



93 500 €

Eclairage public



117 460 €

Sports / Culture / Loisirs / Communication



72 750 €

Petite Enfance / Scolaire / Jeunesse / Périscolaire

- **le début des travaux de l'école élémentaire en juin** (2 000 000 € de nouveaux crédits prévus). Il convient de préciser que tout le travail réalisé sur ce dossier et, in fine, la consultation des entreprises, a permis d'obtenir une forte diminution du montant total des travaux par rapport à l'enveloppe prévisionnelle. En conséquence, la ville n'aura à emprunter que 3 600 000 € au lieu des 4 300 000 € envisagés, soit 700 000 € de marge de manœuvre sur le plan pluriannuel d'investissement.
- **la rénovation thermique du complexe sportif pour 385 000 € de crédits en 2024**, projet aidé à 290 000 € par l'agence nationale du sport.
- **le réaménagement du centre technique municipal pour 95 800 €**
- **un soutien important au tissu associatif sportif**, notamment par l'acquisition de matériels indispensables (Football / Basket / Badminton / Volley : 107 160 €)

Budget et excédent brut de fonctionnement

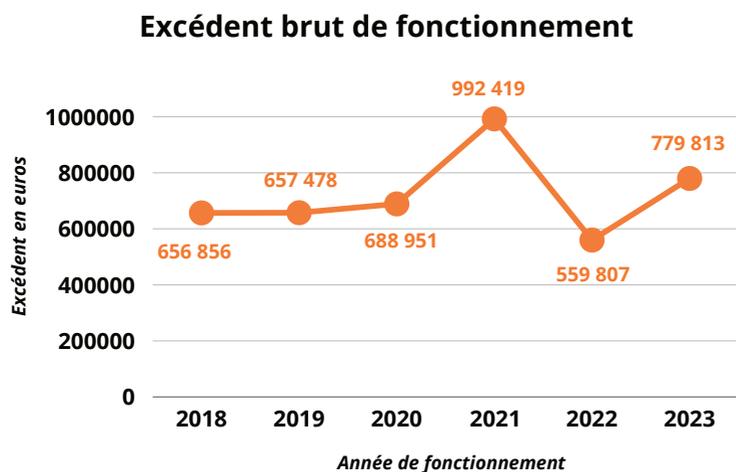
Un point synthétique sur l'Excédent Brut de Fonctionnement (EBF), valeur de référence reprise par la Chambre régionale des comptes dans son rapport suite au contrôle réalisé en juillet 2023.

L'Excédent Brut de Fonctionnement (EBF) d'une commune est la différence, en fonctionnement, entre les recettes de gestion (fiscalité, dotations, produits des services) et de ses dépenses de gestion (charges à caractère général, charge de personnel, subventions et indemnités des élus).

Un EBF positif signifie que la commune dégage les ressources nécessaires pour financer sa dette et de nouveaux investissements.

Ci-dessous, un graphique présentant les EBF de 2018 à 2023. Nous pouvons constater un Excédent Brut de Fonctionnement remarquable au cours de ces dernières années. Cet excédent témoigne du sérieux de notre gestion financière et de l'efficacité de nos efforts pour optimiser les ressources à notre disposition.

Ce résultat positif, en dépit d'une conjoncture défavorable depuis 2020, est notamment le fruit d'une planification budgétaire rigoureuse, de la maîtrise des dépenses et de la hausse sensible du produit de la fiscalité liée à l'accroissement démographique. Grâce à cet excédent, nous disposons d'une marge de manœuvre significative pour investir dans des projets d'intérêt communal.



- **2021 :** une forte augmentation de l'EBF essentiellement due à la réévaluation de la DSR (dotation de solidarité rurale) pour tenir compte du statut de la commune comme chef-lieu de canton.
- **2022 :** un EBF moins important que les années précédentes en raison d'une augmentation significative des charges de gestion due à l'inflation, des augmentations du point d'indice des fonctionnaires décidées par l'Etat, et du plein effet des recrutements d'agents réalisés en 2021 et 2022. Sur ce dernier point, des recrutements pleinement assumés pour des services à la population élargis et améliorés : 1 cuisinier au restaurant scolaire, 2 agents aux services techniques (Espaces verts) et 2,2 agents France Services et agence postale communale.
- **2023 :** inversion très marquée de la tendance à la baisse de l'EBF. Un chiffre qui, dans la réalité, est nettement plus élevé si on y ajoute la dotation exceptionnelle, inattendue, d'environ 204 000 € versée par l'Etat au titre du bouclier tarifaire mais que nous n'avons pas intégrée dans ce tableau, par honnêteté intellectuelle.

Conclusion de la présentation du Budget 2024

Le mot du maire

Le Budget 2024, qui a été voté au conseil municipal du 21 mars 2024, montre que la situation est très loin d'être dramatique ou de mériter une tutelle, que la commune bénéficie d'une gestion saine, sans excès, permettant d'apporter aux Huisseriens les services qu'ils sont en droit d'attendre.

La commune conserve également une capacité d'investissement puisque de nombreux chantiers sont déjà ou seront engagés en 2024.

Néanmoins, il nous appartient de continuer à être vigilants sur nos choix car les mois, voire les années qui sont devant nous, arrivent avec leurs lots d'incertitudes. Le passé récent nous incite évidemment à cette prudence. Nous savons déjà qu'il nous faudra honorer des engagements importants et obligatoires comme l'école élémentaire, et à l'horizon 2025 et 2026, la prise en charge de 50% respectivement de la prévoyance et de la mutuelle santé des agents de la collectivité.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance et mon soutien à l'égard de tous nos agents qui ne sont pas qu'un coût ! Ils sont aussi et surtout une ressource. Par une hypothèse improbable, quand bien même nous n'aurions plus ou plus beaucoup de moyens pour investir, ces agents seraient toujours là pour rendre service, accompagner, accueillir les habitants. Pour les services rendus passés, présents et futurs, qu'ils en soient remerciés.

Tous les autres projets d'investissements, petits ou grands, déjà lancés ou à venir très prochainement, et indiqués dans le PPI d'ailleurs, sont conditionnés à la poursuite de nos efforts de gestion. Cela permettra de rendre notre ville agréable pour ceux qui y vivent et accueillante pour ceux qui auraient envie de venir s'y installer ».

Rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) Pays-de-la-Loire

Contrôle des comptes et de la gestion de la commune sur la période de 2018 à juillet 2023

Le contrôle a porté sur la gouvernance, la fiabilité des comptes, la situation financière, les ressources humaines, les achats, le centre de santé et la politique foncière.

Plutôt que de s'en remettre aux interprétations des uns et des autres, les personnes intéressées pour se forger leur propre avis sur le contenu du rapport de la CRC sont invitées à lire ce document de 59 pages ainsi que les courriers réponses des deux maires ordonnateurs concernés par le contrôle, qui ont été présentés au conseil municipal du 08 février 2024 et qui sont accessibles sur le site internet de la Cour des comptes <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/commune-de-lhuisserie-mayenne>, et sur le site internet de la mairie <https://www.lhuisserie.fr/actualites/rapport-de-la-chambre-regionale-des-comptes/>.

La présentation qui suit se veut être la retranscription, mot pour mot, d'éléments marquants de la synthèse rédigée par la CRC (page 4 du rapport), en y accolant des faits ou analyses également repris du rapport, et quelques actions déjà réalisées en réponses aux recommandations émises.



Le pilotage doit être structuré et les processus de gestion mieux formalisés

La commune doit davantage structurer le pilotage de ses projets et formaliser ses principaux processus de gestion, notamment ses procédures comptables. La chambre lui rappelle qu'elle doit mettre en place, sans délai, un engagement systématique de ses dépenses.

La procédure d'engagement n'est pas maîtrisée par la collectivité même si la situation s'améliore sur la période : 79 % de dépenses de fonctionnement n'ont pas été engagées en 2019 contre 30 % en 2022 et 57 % de dépenses d'investissement en 2019 contre 47 % en 2022.

Source : page 41 du rapport CRC



Réponse apportée :

Recommandation appliquée dès la publication du rapport.

Le versement de la subvention attribuée à la fédération des associations sports et loisirs de L'Huisserie a été tardivement encadré par une convention. Par ailleurs, la mise à disposition d'un agent ne respecte pas le cadre juridique en vigueur.

Au surplus, depuis 2006, la commune met à disposition un animateur sportif gratuitement, pour 60 % de son temps, au club de football qui est une des sections de la FASL. Si la conclusion de cette convention constitue une régularisation bienvenue, la chambre relève des irrégularités dans la mise à disposition de personnel.

Source : page 22 du rapport CRC



Réponse apportée :

Convention signée avec la FASL le 25 mai 2023. Le cadre juridique de l'agent mis à disposition des sections foot, Hand et badminton, sera mis en conformité en 2024.

Un centre municipal de santé qui répond aux besoins de la population mais pèse sur la situation financière

Le centre municipal de santé est un équipement qui apporte une réponse aux besoins de la population de la commune et des alentours. Ce service pèse sur les comptes communaux, avec un déficit sur la période 2018-2022 représentant près de 12 € par consultation. La commune cherche à augmenter l'activité médicale afin d'accroître les recettes, ce à quoi la chambre l'encourage. La zone d'attractivité du centre municipal de santé dépasse le territoire communal puisque seulement 53 % des patients résident dans la commune de L'Huisserie. La commune pourrait s'interroger, dans ces conditions, sur la possibilité de demander aux autres communes de participer aux frais de fonctionnement.

Sur la période 2018-2022, le CMS a cumulé un déficit de fonctionnement de 534 833 €, ramené à 421 983 € si l'on tient compte des recettes locatives. Rapporté à la consultation, ce déficit représente près de 12 € par consultation.

En réponse aux observations provisoires de la chambre, l'ancien ordonnateur indique que le déficit doit être assumé par la collectivité et que « l'accès aux soins est tout aussi prioritaire que les autres services proposés tels que les services à l'enfance, le développement culturel et sportif ». L'actuel ordonnateur considère, aussi dans sa réponse, que le CMS représente un « coût exorbitant ou disproportionné pour les finances communales » et que « ce service public très particulier (...) ressort logiquement de la compétence de l'État ».

Source : page 20 du rapport CRC

La chambre observe une différence dans l'application du régime indemnitaire en défaveur de la seule femme médecin. Ramené à un temps plein, le montant brut mensuel perçu d'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) qu'elle perçoit est plus de trois fois inférieur à celui de ses collègues masculins.

Source : page 34 du rapport CRC



Réponse apportée :

Recommandation d'alignement du salaire de la femme médecin sur celui de ses homologues masculins appliquée au 1er janvier 2024.

La commune de L'Huisserie supporte des charges de personnel qu'on ne retrouve pas dans les communes de la même strate, à savoir des rémunérations au titre du centre médical et de la médiathèque. Sur 2022, ces coûts ont été respectivement de 299 290 € (dont 236 548 € pour les médecins et 62 742 € pour les secrétaires médicales) et 81 738 €. Déduits, les dépenses en € par habitant ont été de 490 € au même niveau que la strate nationale (+ 5 €).

Source : page 50 du rapport CRC



Réponse apportée :

Une situation intenable sur la durée qui va imposer un changement de structure.

Des enjeux majeurs de sécurité sur le système informatique

La sécurité des systèmes d'information a été améliorée. À la suite d'un audit, ils ont bénéficié d'une mise à niveau réalisée dans l'urgence, et qui n'a pas respecté les principes de la commande publique. La commune doit désormais mettre en œuvre un dispositif pérenne visant à garantir la sécurité de ses systèmes d'information.

L'audit informatique réalisé en juillet 2021 a relevé un fonctionnement « sans aucune garantie de continuité de service », un ensemble « non sécurisé » et « plusieurs failles de sécurité ». Le parc informatique n'était pas à niveau et la sécurité des données devait être renforcée. Compte tenu de la sensibilité des données collectées et traitées par la commune (données de santé, données personnelles des usagers), la chambre l'engage à mettre en œuvre un dispositif pérenne visant à garantir la sécurité de ses systèmes d'information.

Source : page 12 du rapport CRC



Réponse apportée :

La totalité du réseau informatique de la commune a été remis à niveau en 2022 et 2023, et est complètement sécurisé depuis octobre 2023.

Une situation financière qui se tend en 2022

Relativement stable de 2018 à 2020, la situation financière s'est tendue en 2022 sous l'effet d'une augmentation des charges de gestion plus rapide que celle des produits de gestion. Les recettes fiscales sont dynamiques grâce à l'élargissement des bases fiscales et leur revalorisation par la loi de finances. Les charges de gestion ont augmenté sensiblement, en 2022, en raison de l'inflation, de l'augmentation du point d'indice et du plein effet des recrutements opérés en 2021 et 2022.

Les investissements ont pu être financés sans recours à l'emprunt en mobilisant notamment le fonds de roulement. L'encours de la dette est en diminution. La chambre relève que la collectivité a contracté, en 2018, un emprunt à remboursement in fine en 2024 et 2025 dans le cadre d'un lotissement sans se prémunir du risque de décalage de l'opération. Compte tenu du retard pris dans la réalisation du lotissement, elle va devoir chercher des solutions de refinancement, devenues plus coûteuses avec l'augmentation des taux d'intérêt.

Pour l'avenir, la commune doit maîtriser ses charges de gestion afin de préserver ses capacités d'investissement. La détermination de la prospective financière sur la période 2023-2027 dépend de la capacité de la commune à redresser le niveau de son épargne à partir de 2023. Dans un contexte où la dynamique fiscale devrait se maintenir sous l'effet de la revalorisation des bases en 2023 (+ 7,1 % voté en loi de finances pour 2023), la maîtrise de l'évolution de la masse salariale déterminera le niveau de l'épargne et donc de l'autofinancement du plan pluriannuel d'investissement.

Source : page 54 du rapport CRC

La chambre a réalisé une première estimation « au fil de l'eau » en prenant l'hypothèse que les différentes composantes des produits et charges de gestion évolueraient sur la période 2023-2027 au même rythme qu'en 2018-2022. Selon cette estimation, l'épargne brute serait négative en 2026 et la CAF nette négative en 2027, y compris sans emprunt nouveau. Dans ces conditions, le financement du PPI ne serait pas assuré.

Source : page 54 du rapport CRC

L'excédent brut de fonctionnement (EBF) diminue sur la période de 4 % par an en moyenne et passe de 656 852 € en 2018 à 559 807 € en 2022. La période 2018-2020 présente une certaine stabilité avec un EBF d'environ 17 % des produits de gestion. En 2021, ce pourcentage a atteint 23 % pour chuter à 12,7 % en 2022.

Source : page 45 du rapport CRC



Réponse apportée :

Pour rassurer nos administrés, le résultat de l'année 2023, avec un excédent brut de fonctionnement de 779 813 €, sans tenir compte d'une dotation exceptionnelle de 204 000 € versée par l'Etat au titre du bouclier tarifaire, et une perspective 2024 à 620 845 €, est la meilleure des réponses que l'on pouvait donner à la CRC, et aussi à celles et ceux qui doutaient de la capacité de la commune à redresser le niveau de son épargne.

La prospective budgétaire et le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissements)

La chambre relève positivement que la commune s'est dotée, en mars 2023, d'un programme pluriannuel d'investissement pour la période 2023-2027 recensant ses principaux projets en la matière.

Source : page 11 du rapport CRC

La transparence

Les deux derniers rapports d'orientation budgétaire (2022 et 2023) ont été examinés. La chambre relève une nette amélioration du contenu du document présenté début 2023 au conseil municipal qui comporte une prospective financière et un plan pluriannuel d'investissement (PPI). **S'agissant des états financiers et des annexes aux comptes administratifs, la chambre constate des améliorations de 2019 à 2022.**

Source : page 40 du rapport CRC

La subvention versée à l'OGEC Sainte-Marie

Les contributions versées à l'OGEC Sainte Marie ont été inférieures au cadre réglementaire au début de la période sous contrôle. **La commune remédie à cette situation depuis 2021.**

Source : page 24 du rapport CRC

Le pôle santé pluridisciplinaire de L'Huisserie, l'histoire d'une excellente idée qui se transforme en fiasco économique

Assurément, l'idée d'un pôle santé pluridisciplinaire, qui a germé au début des années 2010, était un projet intéressant pour anticiper la déflation annoncée du nombre de médecins généralistes et fédérer dans une même structure, médecins généralistes, infirmières, kinés, dentistes, sage-femme, ...

Mais **dès 2013, tous les professionnels de santé de la commune, à l'unisson, claquent la porte des discussions** en raison de l'intransigeance de l'équipe municipale en place, notamment suite à un désaccord sur le montant de la location des bureaux entre 8 et 10 euros le m2. C'est dans ce contexte que débute le chantier de construction du pôle santé le 18 juin 2014. L'échec de la réunion de conciliation du 23 avril 2015, à l'initiative de l'ARS, entérine la rupture entre la municipalité et les médecins libéraux installés sur la commune.

L'Huisserie opte pour un centre municipal de santé

C'est une première en Mayenne : la municipalité de L'Huisserie vote la création d'un centre municipal de santé. Deux généralistes salariés vont être recrutés.

Ouest-France
Modifié le 04/09/2015 à 21h14
Publié le 04/09/2015 à 00h00

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Laval

Chaque matin, recevez toute l'information de Laval et de ses environs avec Ouest-France



Philippe Moreau, Christian Binard, Jean-Marc Bouhours et Gylène Tribaudou sont heureux de sortir par le haut de l'impasse médicale. | JEAN-LORC GUÉRIN

Censé ouvrir à l'été 2016, **faute de médecin et vide de tout occupant, le 1er centre municipal de santé du département n'ouvrira ses portes qu'en juin 2017**, avec le recrutement de 2 médecins salariés entre mai et août 2017, un 3ème en janvier 2018, et un 4ème en septembre 2018, pour remplacer celui arrivé 9 mois plus tôt.

Très rapidement, la valse des départs est enclenchée.

Egora
LA VOIX DES MÉDECINS

03/07/2019 • Par A.M.

Le centre de santé municipal de L'Huisserie, commune située au sud de Laval (Mayenne), est dans la tourmente. En quelques mois, trois médecins, salariés par la commune, sont partis.

En juillet 2019, ne restera plus qu'un seul docteur, le 1er à avoir été recruté et qui annonce lui aussi son départ au terme de son contrat en avril 2020. Entre temps, les 2 médecins libéraux encore présents cessent leur activité sur la commune en juillet 2018, l'un, anticipant son départ en retraite, l'autre, partant s'installer à Château-Gontier.

Pour l'équipe municipale en place, la perspective de se retrouver toute fin 2019, **à quelques encablures de l'élection municipale de mars 2020**, avec un centre de santé avec deux secrétaires mais sans médecin, n'est pas acceptable. Sans coup férir et annoncé à grand renfort médiatique, **le recrutement pour janvier et février 2020 de 2 médecins urgentistes à temps non complet, certes hautement qualifiés, mais avec un salaire sans commune mesure avec celui des premiers médecins salariés du centre de santé**, ancre définitivement le centre municipal de santé de L'Huisserie dans un déficit chronique.

Le recrutement, au tout début du mois de mai 2020, toujours par l'ancienne équipe municipale, d'un 3ème médecin salarié à 70%, apporte certes plus de consistance à l'offre de santé pour nos administrés, mais **le bilan économique des recrutements réalisés dans la précipitation selon des critères de salaires qui interrogent, a pour conséquence un déficit de fonctionnement abyssal, confirmé par le rapport de la Chambre régionale des comptes rendu public le 08 février 2024.**

Sur la période 2018-2022, le CMS a cumulé un déficit de fonctionnement de 534 833€, ramené à 421 983€ si l'on tient compte des recettes locatives. Rapporté à la consultation, ce déficit représente près de 12€ par consultation.

Source : Rapport Chambre Régionale des Comptes

Et la Chambre régionale des comptes d'ajouter la recommandation d'assurer l'égalité de rémunération pour tous les médecins salariés de la commune.

Toutefois, la chambre observe une différence dans l'application du régime indemnitaire en défaveur de la seule femme médecin. Ramené à un temps plein, le montant brut mensuel perçu d'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) qu'elle perçoit est plus de trois fois inférieur à celui de ses collègues masculins.

Source : Rapport Chambre Régionale des Comptes

Cette correction imposée par la Chambre régionale des comptes, et appliquée depuis le 1er janvier 2024, fait augmenter les dépenses de personnel au niveau du centre municipal de santé de 26 000,00€ par an.

Le compte administratif 2023, présenté au conseil municipal du 21 mars 2023, va nous apporter une nouvelle déconvenue avec la dégradation de la situation financière de notre centre municipal de santé dont **le déficit de fonctionnement pour la seule année 2023 atteint le chiffre record de 165 406,00€**, hors locations.

Sur cette année 2023, le total des recettes du centre municipal de santé, tout en y incluant les locations aux professionnels libéraux et paramédicaux, ne couvre même pas les dépenses de personnel.

Assurément, le montage d'origine qui tablait sur un équilibre entre les salaires des médecins et les recettes issues des consultations n'a pas fait long feu et a été balayé par les recrutements de 2020 et des niveaux de salaires sans commune mesure avec ceux de 2017.

"Pas un problème pour l'édile. "C'est un service municipal donc les salaires des médecins sont compensés par les recettes liées aux consultations. Donc plus on aura de patients, plus l'équilibre financier sera assuré", lance-t-il, serein, devant le bâtiment lumineux de 700 mètres carrés. Montant de la facture : plus de deux millions d'euros pour la commune et la région."

Source : France Bleu



Les élus et le préfet présents pour l'inauguration ce samedi © Radio France - Fabien Burgaud

Inauguration le 27 novembre 2017, par l'ancienne équipe municipale conduite par J.M. Bouhours.

Entre les recrutements de 2017 et ceux de 2020, c'est une augmentation de 55% des salaires !!!

Le comble de cette situation malheureuse est, qu'en dépit du coût exorbitant du centre municipal de santé pour les finances de la commune, la continuité de soins avec 1,7 ETP médecins n'est pas assurée ; beaucoup de journées sans médecin et tant de huisseriens qui ne peuvent pas avoir de médecin traitant sur la commune. Et tout nouveau recrutement de médecin salarié qualifié ne fera qu'amplifier le déficit de fonctionnement car, désormais, réglementairement, c'est le niveau de salaire des médecins recrutés en 2020 avec des qualifications supérieures qui fait référence.

Ce service de soins de proximité, dont nous avons absolument besoin et qui relève de la compétence de l'Etat, représente un coût disproportionné pour les finances communales et difficilement supportable sur la durée. Sauf à renoncer à des projets de développement de notre commune, **un changement dans la structure de notre centre de santé s'avère incontournable et notre priorité est de trouver une solution pérenne pour maintenir des médecins sur notre commune, mais à un coût raisonnable. Assurément, il faut mettre un terme au "quoi qu'il en coûte".**

LA TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Un rapport de la chambre régionale des comptes très favorable et un appel à l'apaisement

La Chambre régionale des comptes (CRC) a rendu son rapport définitif en janvier 2024 concernant le contrôle de la gestion de la commune sur la période 2018-2023.

Et n'en déplaise à nos détracteurs qui s'évertuent, en s'appuyant sur une hypothétique projection dans le temps de nos finances émise par la CRC, à chanter ci-et-là que la majorité conduit la commune à la mise sous tutelle en 2027, **ce rapport souligne la qualité du travail réalisé et les améliorations apportées entre 2020 et 2023 sur quasiment tous les domaines objets du contrôle.**

Pour celles et ceux qui douteraient encore de ces bons résultats, ils sont invités à lire le rapport dans son intégralité, disponible sur le site internet de la mairie et à se faire leur propre avis.

Pour ce qui concerne la situation financière de la commune, il nous faut rester vigilants sur nos dépenses, comme chacun de nous peut le faire dans un contexte d'inflation, mais **les résultats de l'année 2023 ont été très bons**. Ces chiffres n'étaient pas connus de la CRC au moment du rapport **et attestent de bons choix réalisés par l'équipe municipale dans ses investissements.**

Par ailleurs, le contrôle de légalité de la Préfecture nous a informé de leur saisine, début avril 2024, par le leader de la minorité, pour une supposée irrégularité de la délibération votée en mars 2024 sur les subventions aux associations. Dans le BIL de décembre 2023, nous en appelions au respect entre les deux groupes. Force est de constater que c'est un échec. En fait, nous avons là le vrai visage d'une minorité aux abois qui poursuit son action de sape pour tenter de discréditer l'équipe majoritaire. Avec un maire qui occupe la fonction de Président de l'amical "AFN et autres conflits", il était tentant d'aller sur le terrain conflit d'intérêt. Mesdames et Messieurs les élu(e)s de la minorité, c'est encore raté, le contrôle de légalité a confirmé la validité du vote des subventions 2024.

Même si le mariage entre nos deux groupes semble impossible aujourd'hui, **nous maintenons notre appel au respect et à l'apaisement.**

LA TRIBUNE DU GROUPE MINORITAIRE

Photovoltaïque : L'Huisserie est tombée dans le panneau

Si nous sommes favorables au développement des énergies renouvelables, il n'en demeure pas moins que le projet d'installation d'ombrières devant le village sportif interroge à plus d'un titre.

- La commune a goudronné 2000 m² d'espaces verts pour créer des parkings et justifier ensuite la pose des ombrières, c'est une aberration au regard des obligations environnementales des collectivités qui se doivent « **de renaturer la ville** ».
- Le projet a été validé par la majorité en conseil de juillet 2023. **Aucune photo d'insertion n'a été présentée aux élus avant de voter.** Qui pouvait imaginer son ampleur ? Ce choix, que nous contestons, va impacter la commune et son paysage pendant au moins 30 ans. Il faudra vivre avec cette décision prise de manière hâtive par quelques élus.
- Avez-vous été informé de l'organisation d'une réunion publique qui a eu lieu le 11 avril dernier sur ce projet ? **Seulement 7 personnes étaient présentes.** Le permis de construire a été délivré le 12 février 2024 : les décisions étaient déjà prises.
- Cette construction ressemblera à un hangar de 5 m de hauteur sur 2 rangées de 100 m de long, elle opposera une barrière visuelle impressionnante qui impactera tout le paysage environnant. **Quel urbaniste a pu dessiner ce projet ?** D'autant plus que ce lieu très fréquenté est le point le plus haut de la commune avec un cône visuel qui devait être préservé.
- D'autres formules auraient dû être explorées telles que les toitures des bâtiments communaux ou des terrains plus discrets comme le proposent d'autres communes. **Les élus ont choisi la solution de facilité proposée clé en main pour seulement 30 000€, c'est dérisoire.** Qui va tirer profit de la production d'énergie ?

Le maire et les élus se sont laissés dépasser par l'effet de mode. Là encore, ils auront laissé une trace de leur passage pour les décennies à venir.

Jean-Marc Bouhours ; Emmanuel Hamon ; Nathalie Le Roux ; Eliane Renouard ; Gylène Thibaudeau

Naissances

(Ayant reçu l'autorisation des parents)

PASTRÉ Timothée : 05/11/2023

BESSIERRE Agathe : 19/11/2023

MORENNE Marin : 04/02/2024

SAÏD Khalil : 05/02/2024

CHAMPAGNE Auguste : 25/02/2024

LOINARD Athénaïs : 11/03/2024

BEN TAIB Dina : 20/04/2024

Décès

GUILLIER André : 25/10/2023

TRIPPIER Marie-Geneviève : 25/10/2023

HOREAU Marie-Thérèse : 17/11/2023

HERVÉ Yvette : 24/11/2023

MARTIN Paulette : 29/11/2023

SAUDRAIS René : 04/12/2023

BOUKOURA Nebia : 07/12/2023

COTTINEAU Guy : 09/12/2023

ELESGEROV Sadagat : 27/12/2023

PLANCHENAUULT Denise : 07/01/2024

DENAI Simone : 12/01/2024

PUIRAVAU Daniel : 16/01/2024

OGER Michel : 22/01/2024

ROUSSEAU Simone : 06/02/2024

BLIN Georges : 04/02/2024

PICARD Paul : 14/02/2024

MOTTIER André : 18/02/2024

GAUTIER Antoinette : 19/02/2024

HEUZARD Jean : 13/03/2024

SPIGA Annick : 13/03/2024

NEVEU Bernard : 14/03/2024

MÈNE Eliane : 18/03/2024

MAUNY Nicole : 27/03/2024

COUTARD Robert : 04/04/2024

GUYARD Georgette : 11/04/2024

LAUNAY Fernande : 15/04/2024

HÉRAULT Pierre : 16/04/2024

DESMOTTES Bernadette : 27/04/2024

PIEL Sylvie : 14/05/2024

Du nouveau sur l'opération "Cœur Siméon"

La société Coop Logis, basée à Laval, propose **14 appartements** (1 et 2 chambres, prix à partir de 137 100 € TTC) en **Location-Accession** (sous conditions) au sein de l'opération immobilière portée par le promoteur Nexity, située rue Saint Siméon. Le dispositif de Location-Accession permet de bénéficier de nombreux avantages, dont une TVA réduite à 5,5% et du prêt à taux zéro.

Renseignements sur www.cooplogis.fr ou au 02.43.49.49.10.

Le promoteur envisage de démarrer les travaux de cette nouvelle résidence d'ici fin 2024.



Recensement de la population Huisserienne



Le recensement de la population a lieu tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants. Il s'est déroulé à L'Huisserie cette année du 18 janvier au 17 février.

Le recensement est important pour la collectivité :

- Il identifie les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, ...), de commerces, de logements...
- Il détermine la participation de l'Etat au budget de la commune
- Il définit le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin

Huit agents recenseurs recrutés pour cette occasion ont démarché l'ensemble de la population. Les résultats officiels seront publiés cet été par l'INSEE et nous ne manquerons pas de vous tenir informé lors de la diffusion du prochain BIL. Assurément, la population est en hausse, de 4228 habitants en 2018, **elle devrait avoisiner les 4800 à 4900 habitants !**

Nous vous remercions de votre large participation, notamment en matière de réponses sur internet !



Nouveaux radars pédagogiques

Deux nouveaux radars pédagogiques ont été placés rue de Laval et avenue des Saveurs afin de sécuriser le domaine routier dans ces zones où la vitesse maximale autorisée est de 30km/h. Le coût de ces deux radars s'élève à 5 000€.



Sondage pour la création d'un comité des fêtes



La commune est actuellement en cours de questionnement sur la création d'un comité des fêtes pour L'Huisserie.

Le comité pourra venir en soutien logistique, matériel, humain et accompagner les projets d'une ou plusieurs associations qui décident de monter un évènement. L'idée est également de poursuivre les animations proposées par la commune (marchés, fête du 13 juillet, etc..) et pourquoi pas créer de nouvelles manifestations tout en évitant de placer de nouveaux événements à proximité de ceux déjà organisés par les associations.

C'est pourquoi, nous vous questionnons afin de savoir si vous seriez prêts à vous investir au sein de ce comité des fêtes.

Pour répondre, retrouvez le sondage sur Intramuros !

Notre maire, correspondant défense de la commune et Président de l'amicale des anciens d'AFN et autres conflits

Créée en 2001, par le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, **la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée nation et promouvoir l'esprit de défense.** Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense. Les missions dévolues au correspondant défense concernent le parcours de citoyenneté, les préparations militaires et le devoir de mémoire.

Le maire, Jean-Pierre THIOT, assume la fonction de correspondant défense de la commune, rien de plus étonnant après 30 années de carrière au sein de l'armée de l'air en tant qu'officier du personnel navigant.

**Le correspondant défense, pour la promotion du parcours de citoyenneté.
Trois étapes obligatoires, pour chaque jeune, garçon et fille.**

1ère étape : L'enseignement de défense à l'école

L'objectif de l'enseignement de défense à l'école est de renforcer le lien armées-Nation tout en sensibilisant les jeunes au devoir de défense. **Cet enseignement s'inscrit dans les programmes scolaires du second degré.** Dispensé au collège puis au lycée, il est l'un des éléments du socle commun des connaissances et des compétences que tout élève doit avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire. Il permet ainsi aux jeunes de mieux connaître et comprendre les valeurs qui fondent la République.

2ème étape : Le recensement citoyen obligatoire

Depuis le 1er janvier 1999, **le recensement citoyen concerne tous les garçons et les filles âgés de 16 ans ayant la nationalité française.** Entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent, ils sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile. La mairie leur délivre **une attestation de recensement, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique** (CAP, BEP, baccalauréat, conduite accompagnée, permis de conduire...), dans l'attente de leur remise de Certificat de participation à la JDC.

Les jeunes citoyens peuvent, s'ils le souhaitent, effectuer cette démarche en ligne via le site mon.service-public.fr.

3ème étape : La Journée Défense et Citoyenneté (JDC)



La JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans. Ils ont la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans et reçoivent leur convocation environ 1 an après la date du recensement.

La JDC participe à la politique en faveur de la jeunesse. Renforcée par l'initiation aux gestes de premiers secours, elle permet de fédérer les jeunes autour des notions de citoyenneté et de l'esprit de défense. La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que la paix et la démocratie ont un prix, payé par les soldats prêts à sacrifier leur vie pour leur pays. Elle est une occasion unique de contact direct avec les militaires, et de découverte des multiples métiers et engagements, qu'offre aujourd'hui aux jeunes la Défense.

En liaison avec l'Éducation nationale et les acteurs de l'insertion, la JDC est l'outil de détection des jeunes en situation d'échec, véritable enjeu de cohésion sociale. Les tests de maîtrise de la langue française réalisés au cours de la JDC sont conçus par le ministère de l'Éducation nationale, et participent au dépistage des jeunes en difficulté scolaire. Connexion à l'espace Jeune majdc.fr. **En Mayenne, 749 jeunes (12,8%) ont été détectés en difficulté de lecture lors des JDC 2023.**

**Des projets pour le devoir de mémoire et la transmission des valeurs républicaines.
Déplacement du monument aux Morts et 2nde vie pour un Drapeau.**

Le déplacement du monument aux Morts vers un lieu plus approprié que le vieux cimetière, qui ne permet pas d'organiser des cérémonies commémoratives dans de bonnes conditions sans avoir à piétiner les tombes voisines, s'avérait incontournable. L'espace étriqué où se trouve actuellement le monument aux Morts n'est pas la seule raison qui prévaut pour décider d'un nouvel emplacement.

Si peu de familles participent aux commémorations du 08 mai et du 11 novembre, un devoir de mémoire qui tombe dans l'oubli et le respect des valeurs républicaines qui s'étiolent, sont autant d'arguments pour décider de déplacer le monument aux Morts vers un site plus fréquenté et facilement accessible, afin que les générations actuelles soient encouragées à se souvenir du sacrifice de nos Grands Anciens pour la Paix, et qui y ont leur nom gravé.



Emplacement actuel - vieux cimetière



Nouvel emplacement - place du Maine

C'est un groupe de réflexion composé d'élus, de l'ancien maire Paul Briand, des directeurs d'écoles, d'enseignants, d'anciens combattants, d'agents du service enfance jeunesse et des services techniques, du directeur de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) et du Président du Souvenir Français, qui a travaillé ce projet pour aboutir à la décision du nouvel emplacement, place du Maine. **Les travaux sont programmés pour septembre-octobre et l'inauguration lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre 2024.** En accompagnement de ce projet, une action pédagogique conduite par les enseignantes d'histoire de CM1/CM2 est en cours et doit se traduire par une exposition mémorielle à la médiathèque.

Une 2nde vie pour un Drapeau. La Mayenne est le département où l'opération « 2nde vie pour un Drapeau », conduite par le Souvenir Français, est la plus active. La commune de L'Huisserie, disposant d'un drapeau ancien, a décidé de s'engager dans cette opération, qui consiste à donner la garde de ce drapeau à un établissement scolaire et à trouver un jeune, bénévole, idéalement entre 15 et 18 ans, pour assurer la fonction de porte-drapeau à l'occasion des cérémonies commémoratives.



M. Paul BRIAND, maire de la commune de 1971 à 1995, arborant le drapeau conçu par M. Paul Briand père

Ce drapeau, retrouvé à l'étage de la mairie, c'est celui des combattants et prisonniers des guerres 14-18 et 39-45, dont Paul Briand père, est à l'origine, et financé pour moitié par le Comte d'Aubert, qui habitait au Patis et était un ancien combattant de la grande guerre 14-18.

L'Histoire du drapeau mérite d'être contée et c'est notre ancien maire, Paul Briand, qui nous en donne les détails : « Mon père, Paul Briand, est né en 1904 et a été fait prisonnier en 1940. A son retour d'Allemagne après 5 années de captivité, il devient le Président des anciens prisonniers de guerre, et avec Monsieur Toutain, vendeur de chaussures à Laval, il organise l'accueil des prisonniers à leur retour en France, notamment par le biais de bons de soutien. A cette époque, Auguste Planchenault est le Président des anciens combattants de la guerre 14-18. Et c'est ensemble, que Paul Briand et Auguste Planchenault, non sans avoir longtemps débattu et trouvé un accord pour accepter les motifs de barbelés, adoptent l'idée d'un drapeau unique pour les deux associations. C'est ainsi que naît le drapeau des anciens combattants et prisonniers des guerres 14-18 et 39-45, avec, dans chaque coin du drapeau, des motifs de barbelés pour rappeler la mémoire des prisonniers de guerre ».

Parole au Président de l'Amicale des anciens AFN et autres conflits

C'est lors de l'assemblée générale de l'amicale des AFN de janvier 2023 que les statuts de l'association ont été modifiés pour intégrer la notion « autres conflits » et que le maire, Jean-Pierre THIOT, a été élu Président de l'amicale des anciens combattants « AFN et autres conflits » de la commune, pour remplacer le regretté André HOCDÉ, nous ayant quitté prématurément quelques semaines plus tôt.

N'est-il pas juste et louable que des plus jeunes, anciens combattants également, engagés dans des opérations extérieures de type gestion de crise, de maintien de la paix et humanitaires, viennent rejoindre l'amicale et se rendent disponibles en soutien à nos Anciens qui ont tant donné avant nous, ne serait-ce que pour assurer la pérennité de notre monde associatif combattant qui porte toutes ces valeurs de mérite, d'engagement, de dévouement, de respect et de sacrifices, qui nous font tant défaut dans notre société d'aujourd'hui ?

Alors, que dire de cette accusation à peine voilée visant à mettre en cause l'intégrité du maire sur la question de la subvention votée en mars 2024 au profit de l'amicale « AFN et autres conflits », quand on parle d'un montant de 200 euros destinés à compenser l'achat de gerbes de fleurs pour les cérémonies commémoratives du 08 mai et du 11 novembre ? Tout simplement ridicule...

Le maire de L'Huisserie exposé à un conflit d'intérêt ? – Par Thomas H.

Publié par le 3 avril 2024



Jean-Pierre Thiot le maire de L'Huisserie en Mayenne - Archives locales journal.fr
Jean-Pierre Thiot s'est-il mis en situation de "prise d'argent" en se déportant pour lors d'un vote d'une délibération en conseil municipal ? La question même d'être posée quand on sait que le maire a voté... en fait voter les élus... en se maintenant dans la salle du conseil le 21 mars 2024. Un vote concernant notamment une subvention à une association dont il avait dernièrement pris la présidence.



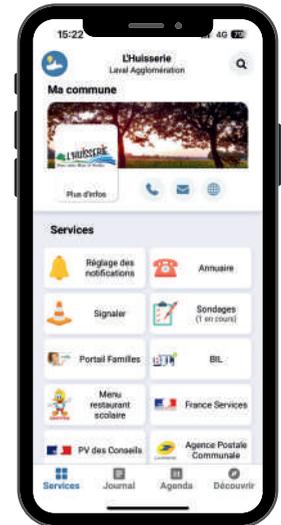
Application IntraMuros



Nous avons rencontré Nicolas Morel, adjoint délégué à la vie démocratique et à la communication

Pourquoi ?

Aujourd'hui, l'application IntraMuros est utilisée par 11 communes de Laval Agglomération correspondant à 4 650 utilisateurs.



Comment est venue l'idée de cette application ?

Nous avons déjà évoqué l'idée de cette application en réunion communication en 2021 et, suite aux dernières visites de quartiers, nous avons été interpellés sur l'utilité de mettre en place cette méthode de communication. Cela nous a permis de nous replonger dedans et de prendre contact avec la plateforme IntraMuros.

Cela représente combien d'utilisateurs ?

Nous avons lancé cette application en décembre 2023, c'est tout récent. Et aujourd'hui, L'Huisserie compte environ 350 utilisateurs. Nous espérons voir ce chiffre monter.

Quelle en est l'utilité ?

Notre base première est d'informer les Huisserien(nes) sur la vie de la commune, comme les travaux en cours, les manifestations à venir, etc. Mais nous communiquons également sur les menus de la cantine scolaire, les RDV de L'interlude. C'est un outil qui nous permet de proposer des sondages et des votes. Nous comptons d'ailleurs nous appuyer dessus pour le choix du vote du budget participatif.

Nous envisageons de mettre dans la boucle les associations désireuses de communiquer par le biais de cette application. Cela est totalement gratuit et enrichit l'association d'une communication supplémentaire.

Comment télécharger l'application IntraMuros ?

Vous pouvez télécharger gratuitement l'application mobile IntraMuros avec votre smartphone sur le Play Store (Android) ou sur l'App Store (Apple).

Pour télécharger l'application :



SCANNEZ-MOI

Retrouvez-nous également ici



Site internet : www.lhuisserie.fr



Facebook : L'Huisserie

Les avez-vous vu ?



PANNEAU DÉJECTIONS CANINES
Remplacement des anciennes affiches par des panneaux en matière Dibond (durable dans le temps)



AFFICHAGE EMPLACEMENT DAE

NEW



PANNEAU RÈGLEMENT ESPACES VERTS

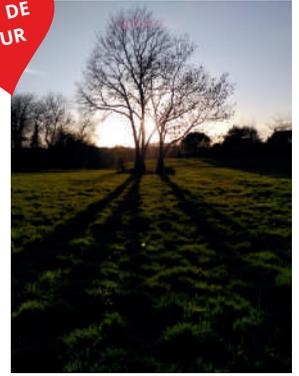
Résultat concours photo



Lors du dernier BIL, nous avons organisé un concours photo "L'Huisserie Insolite".

Découvrez les gagnants du concours et le prix coup de cœur !

Merci à tous pour votre participation, ainsi que pour vos magnifiques clichés !



Racines géantes



Chaud devant



Jour ou nuit ?

Budget participatif

Le budget participatif est de retour pour une deuxième édition !! La première phase de proposition des projets est terminée. Le comité de sélection s'est réuni début mai afin de sélectionner des projets réalisables dans ce cadre.



Désormais, vous pouvez voter grâce au flyer que vous trouverez dans ce BIL !



Des urnes seront mises à disposition à la boulangerie et à la mairie afin que vous puissiez y déposer vos votes.



Le projet gagnant du dernier budget participatif était une nouvelle aire de jeux au lotissement du bois. Il s'agissait d'un projet proposé par Modestie Hocdé.

Les projets retenus sont :

- **Création d'un terrain de pétanque, Mølkky et autres jeux au sol, dans le quartier de l'Aître au Royer.**
- **Aménagement des terrains de pétanque à côté de la salle Beausoleil.**
- **Installation d'une tyrolienne pour enfants.**
- **Installation d'un parcours sportif pour débutant.**

Ce projet a débuté en octobre 2023 et, comme cela était indiqué dans le BIL n°79, les travaux auraient dû être terminés en novembre 2023. Malheureusement, il y a eu des problèmes techniques qui ont repoussé son ouverture à avril 2024.

Désormais, vos enfants peuvent profiter d'une aire de jeux toute neuve et en toute sécurité !



Prochains événements à L'Huisserie

Retrouvez les autres dates au dos de la page de couverture dans la rubrique Agenda !



Nouveau lieu !

Vendredi 5 juillet

22h

Place des enfants de l'an 2000

4^{ème} édition de la projection d'un film
proposé par Atmosphère 53, entrée gratuite



Samedi 13 juillet

20h

Complexe Sportif

Concert avec Banjo-Vie + Feu d'artifice



Vendredi 30 août

17h/22h

Place du Maine

De nombreux exposants seront présents
pour vous faire découvrir leurs spécialités
dans un cadre musical et chaleureux



Samedi 7 septembre

13h

Complexe Sportif

Venez rencontrer de nombreuses associations
sportives, culturelles et de loisirs





ALERTE INFO

Nous rappelons à l'ensemble des utilisateurs des locaux municipaux (Complexe Sportif et salles) qu'à chaque départ, les déchets doivent être évacués, notamment le verre. Pour cela, nous vous rappelons la présence d'un container à verre à proximité, ainsi que des PAVs.

L'Huisserie Handball

Une saison faste pour toutes les équipes séniors
féminines et masculines

Une belle dynamique s'est installée avec les équipes féminines moins de 20 ans et séniors féminines en 1ère division territoriale. Elles sont actuellement premières de leur championnat. L'équipe sénior montera en honneur région la saison prochaine. Quant à l'équipe masculine sénior renouvelée du LHB, elle est actuellement première de la 3ème division départementale et montera en 2ème division.

Les séniors masculins équipe 2 LHSM (en convention avec Union Sud Mayenne) actuellement en honneur région sont de solides premiers. Ils devraient assurer leur montée en excellence région.

Quant à l'équipe 1 en Nationale 2, elle aussi est première et peut envisager une montée en Nationale 1 ! Tout reste possible mais rien n'est acquis dans ce championnat très disputé, plus compliqué pour notre équipe depuis janvier. Toujours leader, elle est très attendue lors de chaque rencontre et les meilleurs buteurs souvent empêchés car pris en individuel par la défense adverse. À eux de relever le DEFI jusqu'au bout, toujours soutenus par de fervents supporters fidèles, à domicile comme à l'extérieur. Chaque match à la salle polyvalente de Laval a été joué à guichet fermé, preuve que le handball attire dans notre département !



C'est pourquoi, parallèlement, le LHB a à cœur de poursuivre sa dynamique de développement auprès des jeunes, garçons et filles : motricité et invitation à la vie de groupe pour les plus petits avec Eva, Apolline et Samy (tous 3 en formation), initiation et apprentissage des règles au sein de l'école de hand (mini hand et moins de 10 ans) puis entrée dans la compétition en catégorie moins de 12 ans.

Vous voulez faire découvrir ce sport à votre enfant ? Nous proposons des séances d'essai gratuites, possibles à ce moment de la saison. Pour les plus jeunes, nous pouvons les récupérer aux écoles ou à l'accueil périscolaire.



Contact :

lhuisserie.handball@gmail.com
06.81.55.53.21

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :
Facebook et Instagram

Site internet :

<http://lhuisseriehb.sportsregions.fr>

catégorie	jour	horaires	
Baby hand 3/5ans	samedi	10 h 45 à 12 h	Mode participatif sur les ateliers pour les parents s'ils le souhaitent
Mini hand 5/7ans	mardi	16 h 30 à 17 h 45	Yohann peut récupérer les enfants à l'école + goûter avant le début de la séance Tournoi interclubs 1 samedi/2
Moins de 10	Mercredi Samedi (1/2)	15h00 à 16h30 9h30 à 10h30	Tournoi interclubs 1 samedi sur 2 environ
Moins de 12 gars	Mardi	18 h 45 à 20 h 15	Catégorie compétitive : 1 match le samedi
Moins de 13 filles	mercredi	15h30 à 17h00	Catégorie compétitive : 1 match le samedi
Moins de 14 gars	Mercredi vendredi	14h00 à 15h30 18h45 à 20h15	Catégorie compétitive : 1 match le samedi
Moins de 15 filles	jeudi	18h45 à 20h15	Catégorie compétitive : 1 match le samedi
Moins de 16 gars	Lundi mercredi	18h30 à 20h00 14h00 à 15h30	Catégorie compétitive : 1 match le samedi



ASLB L'Huisserie Badminton

Les différents championnats de nos 4 équipes adultes engagées en interclubs touchent à leur fin avec des fortunes diverses. Après 3 saisons en Régional 3, notre équipe A redescendra en Départementale 1 à la suite d'une saison compliquée. L'ambition sera de revenir très rapidement à ce niveau pour faire progresser le club. Elle sera rejointe par l'équipe B, qui finit championne en D2 en restant invaincue tout au long de la saison. L'équipe C s'est maintenue en D3 en respectant l'objectif fixé en début de saison. Une belle équipe composée de jeunesse et d'expérience qui a su faire une très bonne deuxième partie de championnat pour se maintenir et évoluer à nouveau en D3 la saison prochaine. Enfin, nos deux équipes hommes ont également réalisé une très bonne saison avec notre équipe D, qui finit première de sa poule et disputera prochainement le titre de champion de la Mayenne. Quant à notre équipe E, elle finit à la 4e place de sa poule. Le printemps marque aussi le début de la Coupe de la Mayenne et l'ambition sera de faire aussi bien que l'année dernière lorsque le club avait fini à la 3e place.

Les jeunes se sont aussi illustrés sur les différents tournois et ont rapporté plusieurs titres au club permettant de mettre en avant notre école de badminton et le travail réalisé avec nos 2 entraîneurs tout au long de la saison. Nous avons également accueilli un tournoi départemental jeunes en février dernier qui a rassemblé 173 joueurs et joueuses venant de tout le département et avec 5 podiums pour nos tingos dont 2 titres !

Lors du week-end du 9 et 10 décembre 2023 se déroulait notre tournoi National en simple, doubles et mixtes. Nous avons accueilli 235 joueurs, un record pour notre tournoi ! 330 matchs se sont déroulés sur l'ensemble du week-end avec des joueurs venant de Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et région Parisienne. Et nouveauté pour cette année, les joueurs disposaient de soins pour se préparer ou récupérer après les matchs grâce à la venue d'étudiants kiné de l'école de Laval.



Enfin, notre section Sport Adapté poursuit son développement avec une dizaine de joueurs poursuivant la dynamique entreprise depuis quelques saisons désormais. L'ambition sera de qualifier plusieurs joueurs pour les prochains Championnats de France.

N'hésitez pas à suivre nos actualités sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.
Pour tous renseignements : Julien Petitfrere - 06.42.69.58.83 - lhuisseriebad@gmail.com

L'Huisserie Jogging

La saison se poursuit avec, pour beaucoup de nos adhérents, une participation aux "Cross Corpo 53" : il s'agit d'un championnat constitué d'une dizaine de courses qui ont lieu de fin octobre à fin février. Ces cross, organisés par les entreprises locales, sont l'occasion pour nous de découvrir d'autres parcours.

Nous continuons régulièrement nos séances avec notre Aurel&form', notre coach qui nous organise des séances spécifiques (cardio, fractionné...) pour permettre à tous de progresser.

D'ores et déjà, nous vous invitons tous à réserver votre dimanche 15 septembre pour venir participer à l'Huiss'Run 2024 : au programme des courses adultes (avec, pour cette année, de nouveaux parcours), des courses enfants et une randonnée pédestre.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou faire quelques séances tests, n'hésitez pas à venir sur le parking de la villa le mardi soir à 18H30, samedi matin à 9H15 ou dimanche matin à 9H30.

Pour tout renseignement, contacter Didier GOULAY au 06.01.23.57.03



Dance Country



Notre saison va s'achever d'ici quelques semaines et c'est avec une immense joie que nous avons pu réaliser l'ensemble de nos prestations prévues : cours 3 soirs par semaine à la Salle Beausoleil, démonstrations avec initiations pour différents événements organisés, privatif et public, pot de Noël, galette des rois et le bal.

Notre sortie annuelle aura lieu le samedi 14 septembre prochain. Nous allons emmener une partie de nos adhérents au festival country de LUYNES À L'ASSAUT DE L'AMERIQUE (37).

Enfin, vous pouvez déjà noter dans vos agendas que le dimanche 18 Mai 2025, notre association va fêter ses 20 ans d'existence en organisant une grande journée festive, ouverte à tous.

Nous vous communiquerons plus de précisions au cours de l'année à venir...

En espérant vous voir nombreux pour cette occasion et afin de passer un agréable moment western.

Contact :

Véronique DOUILLET
06.26.63.74.96

Valérie ASTIER
06.71.47.45.16

countryboots53@free.fr



CVH53



Vous qui avez choisi de vivre à L'Huisserie, vous avez l'avantage de la proximité du bois de L'Huisserie, d'un ancien terrain de moto-cross, des 85 km de chemin de halage, des 45 km de voie ferrée recyclée en voie verte, d'une campagne fournie en petites routes et chemins et des vallées encaissées de la Mayenne et du Vicoin. Nous sommes là pour vous permettre de profiter de ces atouts.

Le CVH 53, club cycliste local, a décidé d'apporter une nouvelle dynamique en mettant en place :

- Le mercredi de 14h00 à 16h00, école de VTT ouverte à toutes et tous. Position sur le vélo, équilibre, précision, techniques de franchissement, ...
- Le samedi de 9h00 à 12h00, sortie VTT, GRAVEL et VTT à assistance électrique à allure réduite. Entre 30 et 40 km en fonction du public à faire en 3h00.

Sur route, avec ou sans assistance électrique, ce sont deux groupes aux départs espacés de 5 minutes pour vous permettre de choisir entre 4 options en fonction de votre forme du moment. On pourra se retrouver le dimanche matin vers 9h00 place de l'église à l'endroit habituel en face du local du club (place de la mairie) dans une ambiance de pure camaraderie. C'est aussi une participation aux courses départementales et régionales avec l'apport technique de compétiteurs confirmés. Participation aux cyclosporives style Babybel ou 24h00 du Mans... Enfin des sorties organisées sur le pouce via nos groupes WhatsApp.

Sur terre, avec ou sans assistance électrique, un départ du local du club le dimanche matin entre 8h00 et 9h00 en fonction de la saison. Parcours entre 45 et 70 km, participation aux randonnées et courses organisées dans la région, participation aux gros événements style Roc d'Azur, Monts d'Arrée, ... Pour les deux disciplines, une sortie club annuelle organisée sur un week-end. Le CVH53, c'est aussi une randonnée annuelle VTT, marche et gravel qui aura lieu cette année le 20 octobre.

Notre but : offrir la possibilité à chacun de rouler à son allure du moment. Alors, venez profiter de nos circuits autour de L'Huisserie !

Nous sommes à votre disposition pour plus d'infos : www.cvh53.fr - cvh53mail@gmail.com

Gym Loisirs



Gym Loisirs L'Huisserie

A chacun son ambiance, à chacun son cours, à chacun son coach !

Marie Hélène, Evan, Sophie, Maxime, Esteban, Laureen, vous proposent des cours de fitness : pilates, dancefit, step, renforcement musculaire, cardio/hiit, body training, body combat, circuit training.



Le tarif, 116€ ou 128€, (dégressif en cours d'année) donne un accès illimité aux cours.

Marie-Hélène, coach diplômée APA, dispense un cours santé (pour les personnes présentant des pathologies chroniques).

Mail : contact@gymloisirs-lhuisserie.fr

Site internet : <http://www.gymloisirs-lhuisserie.fr/>

Cap Fitness L'Huisserie



Nouvelle association sportive !

Association créée depuis peu, nous avons pour ambition de proposer une variété de cours adaptés à tous les niveaux, permettant à chacun de trouver son épanouissement dans une pratique sportive enrichissante et dynamique.

Nous proposons actuellement du Djembel et du pilates et bien plus à compter de septembre. Alors, rejoignez-nous pour une aventure sportive dans la convivialité et la joie ! Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations début septembre.



Renseignements sur le site de la Mairie ou par mail à cap.fitness.lhuisserie@gmail.com



Sophrologie en groupe

Booster son mental, réduire stress et anxiété, mieux dormir... La sophrologie est une pratique aux multiples bienfaits, accessible à tous.

Lancez-vous ! Cindy Pauloin, professeur de sophrologie, vous propose un programme d'exercices de sophrologie.

Relâchement musculaire, respiration, petits instruments et visualisation positive vous accompagneront dans ce moment de détente rien que pour vous. Cette pratique permet d'évaluer sa progression au fil des séances.

Petit bonus : pour s'entraîner à la maison ou ailleurs, une fiche exercice et un audio sont fournis.

Les cours durent 1h30 et ont lieu une semaine sur 2 le mardi de 15h à 16h30. Des cours du soir pourront être proposés le lundi soir de 18h à 19h30 ou de 19h à 20h30 si le nombre de participants est suffisant.

Tennis de table

La section Tennis de table de L'Huisserie propose un tournoi ouvert à tous le vendredi 28 juin.

Elle vous donne rendez-vous à 20h au Complexe Sportif.
De nombreux lots sont à gagner.
Restauration sur place.
Inscription 5€.

Contact :
nhtt53@orange.fr
Mickaël : 06.84.71.83.02

Tournoi le 28 Juin 2024

Complexe sportif de L'Huisserie
RDV à 20h00
Lots pour les premiers
Buvette, Sandwichs...

Inscription 5€

Contacts : nhtt53@orange.fr Mickaël: 06.84.71.83.02

Basket L'Huisserie



Le Club de Basket de L'Huisserie a organisé sa toute première édition de vide-dressing le dimanche 18 février, une initiative qui a suscité un intérêt prometteur malgré un nombre de visiteurs en-dessous des attentes. L'ensemble du club tient à remercier les exposants, les deux professionnelles (Inclusive Beauty et Madame de Pique) et les visiteurs qui ont répondu présents le jour de l'événement.

« C'était une première expérience pour nous, pour notre club, même si nous aurions aimé accueillir plus de monde et nous nous en excusons auprès des exposants... En revanche, nous connaissons désormais les axes d'amélioration pour la prochaine édition. Et nous sommes convaincus que nous ferons mieux ! » Estelle, membre du club.

Cet événement a renforcé la détermination du Club de Basket de L'Huisserie à organiser davantage d'événements à l'avenir. D'ailleurs, les membres du club planifient déjà de nouvelles initiatives... Parmi les événements à venir, le club sera présent lors du feu d'artifice de L'Huisserie, le samedi 13 juillet. Vous pourrez vous rafraîchir à notre stand.

Le club prévoit également d'organiser un tournoi de basketball séniors féminines fin août. Les clubs mayennais reprennent souvent le championnat tardivement après les vacances d'été. Ainsi, l'idée de se réunir pour un tournoi convivial avant le début officiel du championnat peut s'avérer bénéfique pour toutes les équipes impliquées. Nous espérons vivement vous voir à nos prochains événements !

En attendant, suivez nos actualités sur Facebook : Basket Association L'Huisserie - B.A.L et Instagram : basket_lhuisserie

L'Huisserie en rose

L'association L'Huisserie en Rose se mobilise de nouveau !

Thème de la décoration cette année sur les animaux
Les 5 et 6 Octobre 2024

Des animations seront proposées :

Le samedi 5 octobre après-midi à partir de 14 h :

- Voitures de collection (exposition et tours proposés)
- Motos (baptêmes proposés)
- Animations pour les enfants (manège mécanique, jeux en bois géants, maquillage)
- Présence du Dr Bernadette PERROT pour la démonstration de l'auto palpation et sensibilisation au cancer du sein
- Animations et stands divers
- Yoga du rire



Le dimanche 6 octobre matin à 10 h :

- Café/chouquettes offerts, suivis d'un échauffement dynamique en musique
- Autour de L'Huisserie, marche et course encadrées par la section Randonnée de l'UDAL et l'association L'Huisserie Jogging.
 - Départ de la marche avec 2 parcours proposés
 - 4 kms (accessible tout public) et 7kms
- Départ également pour une course à pieds pour les plus sportifs !
- Arrivée musicale et concert de clapping

Pour la marche et la course, inscription possible le samedi après-midi et dimanche matin, ainsi que sur le site Yapla "L'Huisserie en Rose".

Nous sommes tous concernés, alors **MOBILISONS-NOUS !**

**Plus d'informations sur la page Facebook
« L'Huisserie en Rose »**

Comité de jumelage

Le cinquantenaire du jumelage se prépare...

Les dates des festivités du cinquantenaire du jumelage se confirment : du 11 au 13 juillet 2025 à Kolbingen, du 3 au 5 octobre 2025 à L'Huisserie. Diverses animations, étalées sur toute l'année 2025, viendront compléter ces week-ends festifs, faisant du cinquantenaire du jumelage une sorte de « fil rouge local » orienté vers les relations franco-allemandes.

Plusieurs associations intégreront ainsi un volet Allemagne à leurs événements sportifs ou culturels. Des conférences sur ce thème sont d'ores et déjà programmées par l'UDAL.

D'autres projets se profilent : expositions, randonnées cyclotouristes, rencontres sportives...

La soirée de réception de nos amis allemands, le samedi 4 octobre 2025, prend forme. Elle sera ouverte à toute la population.



Depuis 50 ans, le jumelage a beaucoup marqué la commune, par ses fêtes, par la mobilisation des associations lors des rencontres. Cinq décennies de rencontres marquées, d'une génération à l'autre, par le même état d'esprit de découvertes, partage... et tolérance ! Des liens d'amitié très forts continuent d'être tissés entre les familles de L'Huisserie et Kolbingen. Le cinquantenaire du jumelage visera non seulement à les maintenir, mais à les ouvrir au plus grand nombre possible...

A vos agendas !

Les Pourquoi Pas

La saison théâtrale des « Pourquoi Pas » vient de s'achever. Cette année, nous avons accueilli 2 nouvelles actrices : Brigitte, novice dans cette discipline, et Dominique qui nous apporte son expérience enrichissante et créative.

Cette année, la troupe a souhaité faire découvrir aux jeunes de l'atelier théâtre les joies de la scène. En accord avec Patricia, leur professeur, les acteurs en herbe ont écrit une petite scénette, l'ont mise en scène et l'ont interprétée devant une bonne centaine de spectateurs. Nous espérons renouveler cette expérience l'année prochaine.

Maintenant, c'est l'heure de faire un bilan avant de repartir sur une nouvelle pièce qui sera présentée à L'Huisserie en mars 2025.

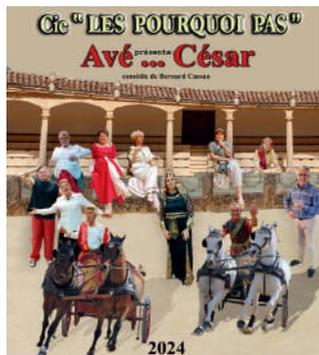
Merci pour ces bons moments que nous partageons avec vous, ami public. Votre présence, vos généreux applaudissements et vos rires nous encouragent et nous donnent de l'élan pour une nouvelle année théâtrale.

Nous souhaitons rajeunir la troupe. Nous sommes à la recherche de nouveaux acteurs ou actrices et, pour nos représentations théâtrales, d'un technicien « son et lumière » pour piloter la table d'éclairage (formation assurée).

Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à venir nous rejoindre et à contacter dès que possible :

Daniel LANA - Tél : 07 80 37 67 50 ou Hervé BARREAU - Tél : 06 67 98 37 31

Nous vous ferons un accueil chaleureux, dans une ambiance conviviale !



UDAL œnologie

La sortie programmée dans le Beaujolais affichait complet les 6 et 7 avril. Nous avons prévu des visites de 3 domaines viticoles avec des dégustations. Nous avons déjeuné à la propriété le samedi et dimanche midi. Le départ a été très matinal le samedi matin et l'arrivée tardive le dimanche soir.

Contact : Jean Yves Giteau
jean.yves.giteau@wanadoo.fr
06.72.00.95.43

Groupe BEAUJOLAIS 6 et 7 Avril 2024



UDAL Cuisine



L'UDAL est à la recherche d'une personne pour animer les cours de cuisine pour la rentrée 2024-2025.

Ce sont 7 séances annuelles de 2 heures environ qui sont proposées, 1 fois par mois, d'octobre à avril.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter :

Mme Pottier au 06.04.04.17.47
ou Mme Lechat au 06.30.25.85.23



APEL école Sainte Marie

En cette année scolaire 2023-2024, Mantalo et Moana, nos mascottes de l'année passée ont été laissées au port et c'est en « Château-Fort » que l'école a décidé de se transformer le temps d'une année !

Eh oui, cette année l'équipe pédagogique a décidé d'emmener les enfants à travers le thème « Il y a le temps... ». Les enfants découvrent, jour après jour, les différentes périodes : la Préhistoire, l'Antiquité, le Moyen Age, les temps modernes ou encore l'époque contemporaine ; autant dire que tout est mis à l'honneur.

Les enfants ont ainsi pu voyager à travers le temps lors du Carnaval le 13 février dernier. Tout y était : momies, chevaliers, princesses, rois, reines, Hommes des cavernes et bien plus encore ! Il semble que les enfants se soient rapidement pris au thème de l'année.

- Les maternelles ont ainsi pu visiter, le temps d'une journée, les Grottes de Saulges, les plongeant au temps de la préhistoire ; et le Château de Laval afin de connaître l'histoire qui nous entoure. Actuellement, tous s'essayent à l'escrime devenant, ainsi, de vrais mousquetaires.
- Les CP-CE1-CE2, eux aussi, ont pu se plonger dans « la vie de château » le temps d'une classe patrimoine dans les Deux-Sèvres. Visites de châteaux / initiation au monde équestre : c'est tout naturellement que les enfants sont revenus avec le sourire et des souvenirs plein la tête.
- Et c'est tous ensemble que les classes vivent des temps forts : fouilles archéologiques, tir à l'arc pour chasser les animaux, fresques de LEGO (à l'aide d'Elodie de l'association Graines de Briques), autant de moments permettant aux enfants une vraie cohésion où la devise pourrait être "Un pour tous, Tous pour un !".

Il est donc fort possible, cette année, qu'au détour d'une rue, vous croisiez une princesse, un roi, un mousquetaire ou tout personnage du temps qui passe. Alors, n'hésitez pas à vous arrêter et à aller les voir : ils vous conteront l'Histoire !

Retenez dès maintenant les dates de nos prochaines manifestations :

- *Dimanche 30 juin se tiendra notre habituelle kermesse pour fêter tous ensemble la fin de l'année scolaire de nos enfants*
- *Cette année, nous serons également au marché de printemps/été de votre ville*
- *La prochaine bourse aux vêtements aura lieu les 27 & 28 Septembre*

Pour plus d'informations sur la vie de l'association, rendez-vous sur le site internet : <http://www.saintemarielhuisserie.com/> ou sur la page officielle Facebook de l'APEL <https://www.facebook.com/apelsaintemarielhuisserie>.

L'Amicale Beau Soleil

Lors de notre assemblée générale le 18 janvier 2024, 182 personnes étaient présentes et à l'issue de notre conseil d'administration, ont été élus au bureau : Joelle Catrou présidente, Elisa Halopeau adjointe, Robert Biguine trésorier, Monique Portier adjointe, Solange Rougerie secrétaire, Michel Massot adjoint, et au conseil d'administration : Anne-Marie Janvier, Juliette Metayer, Bertrand Heurtault, Gérard Madiot, René et Christine Vaucoret.

Monsieur et Madame Vaucoret nous ont rejoints au conseil d'administration et Monsieur Lenain a démissionné.

Un grand nombre d'adhérents viennent jouer à différents jeux de société (scrabble, belote, tarot...) sans oublier les jeux de boules. Les deux cours de gymnastique sont dispensés tous les jeudi matin.

Le 4 juin, nous avons une journée plein air, en covoiturage. Une participation sera demandée à chacun. Le 17 décembre, ce sera la bûche de Noël, nous demanderons une participation.



Si vous êtes intéressé(e)s par nos activités, soyez les bienvenu(e)s et n'hésitez pas à nous rendre visite les jeudis à partir de 14 h salle des fêtes rue Beausoleil L'Huisserie. Venez nous rejoindre au cœur de notre belle équipe qui sait garder son dynamisme et sa bonne humeur !

ADMR



Le mercredi 17 janvier, une après-midi récréative (loto des saveurs) a été proposée aux bénéficiaires de l'ADMR. Une quarantaine a répondu présent.

Ce moment convivial, apprécié de tous, s'est terminé autour d'une galette des rois.

Prochain rendez-vous : le mardi 4 juin à 14h30 pour l'Assemblée Générale, salle Roméo à l'Espace du Maine de L'Huisserie. La gendarmerie y fera une intervention sur la prévention des vols dans notre commune. Cette réunion se clôturera par un goûter.



L'Huibiscus

Partager avec nos adhérents de bons moments de convivialité, voilà l'essence de notre activité afin de maintenir ou de créer du lien. Notre association, à travers nos bénévoles, propose des contacts sous forme de visites à domicile, d'accompagnements pour effectuer une promenade, faire un jeu, une lecture, prendre le temps d'une discussion autour d'un café.

Toutes les trois semaines environ, hors vacances, un après-midi jeux collectifs vient ponctuer ces rencontres individuelles au grand plaisir de nos bénéficiaires, à l'Espace du Maine. Après-midi qui peut accueillir, pour une occasion spéciale, un animateur qui fera chanter et/ou danser nos bénéficiaires.

Notre association peut être sollicitée pour le transport, en cas de difficulté de déplacement, pour participer à nos activités loisirs ou, ponctuellement, pour participer au repas des aînés.

L'Huibiscus a réuni le 9 février ses adhérents pour son assemblée générale annuelle, faire le bilan de ses activités et partager la galette ensemble. Nous comptons deux nouveaux membres au sein de notre conseil d'administration : Mmes Anne Ridé et Micheline Chalumeau.

Vous connaissez des personnes isolées, qui aimeraient recevoir une visite, un appel de nos bénévoles. Vous recherchez un moment de partage autour de jeux et d'un goûter, n'hésitez pas à prendre contact avec nous au 07.81.65.83.03



Association Les Epouvantails

Pour la 11ème édition du festival, nouvelle date, nouveau programme mais toujours au cœur de L'Huisserie.

Cette année, notre festival d'arts de rue et de musique aura lieu un samedi soir, laissant l'opportunité à encore plus de festivaliers de tout âge de venir se rassembler autour de notre épouvantail géant. Cet événement culturel gratuit, convivial et familial, juste avant l'été, est aussi l'occasion de vous présenter les nouveaux artistes qui pourront émerveiller les petits comme les grands, qu'ils soient locaux ou régionaux, autour d'un verre ou d'un repas sur la place du Maine.



ZAG fait son cirque

Ginette rebelle et son accordéon



Au programme, la compagnie ZAGZAGZAG nous présente son clown Zag et son spectacle « Zag fait son cirque ». La compagnie Virus, avec le show « Ginette Rebelle et son accordéon », vous amène à jouer, sourire, écouter et partager ce moment de fête dans une ambiance burlesque sur 2 spectacles. La compagnie Réverbère vous apportera une bonne humeur communicative avec son spectacle « Riez ! Sans modération ».



Riez sans modération

La musique fera aussi vivre ce festival : le groupe lavallois Kumkat sera de la partie, ainsi que le groupe Kortess, venant d'Angers, qui vous présenteront reprises et compositions originales. Toujours fidèle au festival, Music Avenir nous chantera des chansons populaires. Le rock sera également de la partie avec le groupe Inside The Inside, notre coup de cœur de la 5ème édition du tremplin La Courte Echelle.

Un énorme MERCI à l'ensemble des bénévoles et des partenaires financiers, au soutien logistique et humain de la municipalité de L'Huisserie et à VOUS, public, qui renouvez chaque année cette aventure.

Les Epouvantails, c'est le samedi 8 juin 2024 à partir de 18h30 sur la place du Maine à L'Huisserie.

Ouverture au public dès 18h : buvette et stands de restauration avec des nouveautés

N'hésitez pas à nous retrouver sur nos pages Facebook et Instagram #lesepouvantails
Nous contacter : lesepouvantails53@gmail.com



Inside The Inside

Votre Agenda



EN SAVOIR PLUS SUR TOUTES
LES SORTIES ET ÉVÉNEMENTS
RENDEZ-VOUS SUR VOTRE
SITE WWW.LHUISSERIE.FR



Les numéros d'appel d'urgence permettant de joindre gratuitement les secours 24h/24h :

Samu : 15

(besoin médical urgent, malaise, coma, hémorragie, etc.)

Police secours : 17

(violences, agression, vol, cambriolage, etc.)

Sapeurs-pompiers : 18

(incendie, fuite de gaz, risque d'effondrement, brûlure, etc.)

Enfance en danger : 119

(maltraitance d'un enfant)

Urgence Gaz : 0800 473 333

(en cas de fuite de gaz ou de toute urgence concernant le gaz)

JUIN

SAMEDI 8 JUIN

Festival Les Epouvantails
Place du Maine - 18h30

DIMANCHE 9 JUIN

Elections Européennes

DIMANCHE 9 JUIN

Tournoi de foot familial - ASL
Football

JEUDI 13 JUIN

Scène ouverte #4 - Espace du
Maine - 19h-20h30

SAMEDI 15 JUIN

Concours de boules bretonnes

SAMEDI 22 JUIN

Festival des petites formes
artistiques - Espace du Maine - 18h

VENDREDI 28 JUIN

Tournoi de ping-pong ouvert à
tous - Complexe Sportif - 20h

SAMEDI 29 JUIN

Fête de l'école publique

DIMANCHE 30 JUIN

Kermesse - APEL Sainte Marie

JUILLET

MARDI 2 JUILLET

A vélo vers les Jeux

VENDREDI 5 JUILLET

Cinéma plein air - Place des
enfants de l'an 2000 - 22h

SAMEDI 13 JUILLET

Soirée guinguette, concert, feu
d'artifice - Complexe Sportif - 20h

AOÛT

VENDREDI 30 AOÛT

Marché d'été - Place du Maine -
17h/22h

SEPTEMBRE

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Forum des associations -
Complexe Sportif - 13h/17h

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

Accueil des nouveaux habitants -
Espace du Maine - 19h

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Course L'Huiss'Run - Départ
terrain de la villa - 9h

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Bourse aux vêtements
automne/hiver - APEL Sainte Marie

OCTOBRE

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 OCTOBRE

Octobre rose - L'Huisserie en
rose

DIMANCHE 27 OCTOBRE

Rando VTT et pédestre - CVH53

NOVEMBRE

LUNDI 4 NOVEMBRE

Réunion publique fibre arrêt
ADSL - Espace du Maine - 19h

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Puces aux jouets - Amicale Laique
- Complexe Sportif

VENDREDI 29 NOVEMBRE

Marché de Noël - 17h/22h

Les animations sont susceptibles
d'être modifiées ou ajoutées, alors
n'hésitez pas à vous renseigner
auparavant !

POUR CONTACTER LA MAIRIE

Tél : 02.43.91.48.20 · Mail : mairie@lhuisserie.fr

Numéro d'astreinte élu : 07.85.03.01.12. Ce numéro d'astreinte est joignable
uniquement en cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.

HORAIRES

Lundi de 13h30 à 17h30 - Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

